

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.

- Additional comments / Commentaires supplémentaires: **Pagination continue.**

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

HELIKA.

MEMOIRE D'UN VIEUX MAITRE D'ECOLE

CHAPITRE XIII

LA BRISE.

Deux jours après, je partis à la tête de guerriers que j'avais plus d'une fois conduits au combat. Mais je l'avoue, cette fois ce n'était plus la pensée, l'espoir ou plutôt le désespoir de rencontrer la mort qui me guidait, mais bien le ferme désir de faire à Angeline les jours aussi heureux que je les lui destinais misérables et tourmentés auparavant. Les remords, ces cris de la conscience, ces inexorables vengeurs de la transgression des lois de Dieu, d'une minute à l'autre me parlaient de plus en plus fort, désormais je n'étais plus le même homme ; une transformation salutaire s'était opérée en moi.

Tant que le feu des batailles, avec l'excitation qu'elles produisent, dura, je vécus comparativement calme et tranquille, les succès que nous obtinmes dans les années de 1744 à 48 sont enregistrés dans les pages de l'histoire, et certes ils avaient été assez grands pour exalter nos cerveaux pleins d'amour et de patrie.

M. de Beauharnais, alors Gouverneur de Québec, avait admirablement combiné ses plans. Il avait divisé ses troupes en plusieurs endroits de manière à partager ainsi les forces de l'ennemi plus nombreux qu'il avait à rencontrer.

Cinq mois après, j'étais revenu de Saratoga avec un des corps expéditionnaires dont je faisais partie. La lutte avait été sanglante et acharnée, mais je portais sur moi les témoignages de ma valeur que j'avais gagnés sur les champs d'honneur. Enivré par le souffle des batailles ou plutôt par le désir de chercher dans une excitation extérieure, un calmant pour les remords qui me dévoraient, je résolus de me joindre avec mes hommes aux corps de M. Ramsay qui se dirigeait vers l'Acadie. Je n'ai pas besoin de vous dire sous cet habile général, combien nous réussîmes dans nos projets.

Tous les officiers d'état-major m'avaient tour à tour félicité sur la bravoure que j'avais déployée dans les combats que nous livrâmes dans cet endroit. Mais si mes idées ou mon ambition de gloire étaient satisfaites, mon désir de procurer de plus grandes richesses encore à ma malheureuse Angeline, était loin de l'être. J'aurais voulu pouvoir lui construire un palais d'or, la voir entourée de toute l'abondance et des jouissances que le monde peut produire. Je reconnais intérieurement que tous ces biens de la terre ne seraient rien en comparaison de ce que je lui avais fait perdre, le plus grand bienfait que Dieu ait donné à l'enfant, c'est de recevoir les caresses et les baisers de sa mère.

J'appris donc un jour qu'à Louisbourg des corsaires avaient amassé des fortunes considérables par la prise de vaisseaux ennemis. Chacun de l'équipage avait sa part de prise. Bien que je pusse revenir paisible dans mes foyers, je résolus, après avoir choisi cinquante hommes des plus vigoureux et intelligents de la tribu, et leur avoir fait part de mes projets d'aller offrir mes services à quelqu'un de ces corsaires.

Tous me suivirent avec enthousiasme et nous nous dirigeâmes vers Port Royal.

C'étaient des hommes forts et déterminés que ces braves que j'avais choisis et j'en parle encore aujourd'hui avec orgueil, car ils se sont toujours battus comme des lions et n'ont jamais compté le nombre de leurs ennemis.

Pendant dix-huit mois nous parcourûmes les mers de ces parages à bord de la corvette *La Brise*, commandée par le capitaine Le Blond, avec une chance sans égale pour ainsi dire. Nous fîmes des prises que nous dirigeâmes vers Québec et qui nous donnèrent encore des sommes considérables qui furent déposées en notre nom dans le Trésor Royal. J'y étais pour ma part de pas moins de vingt-cinq mille piastres, dont j'avais la reconnaissance. Cet argent devait être retiré par M. Odillon, le missionnaire, dont j'ai parlé plus haut.

Enfin, mus par le désir de revoir nos foyers, rassasiés de gloire et de nos parts prises, nous allions reprendre terre, lorsqu'un *sloop* qui nous servait d'éclaireur vint nous informer qu'un gros bâtiment anglais se dirigeait vers Boston. Son allure était lourde et sa marche bien lente. Il était à peu près à dix-neuf milles de la côte et paraissait faire force de voiles pour gagner sa destination. Unaniment nous décidâmes d'en faire notre proie.

Nous levâmes l'ancre et nous nous mîmes à sa poursuite. Nous ne fûmes pas longtemps sans l'atteindre. Après vingt-quatre heures de course, nos vedettes perchées dans les hunes, nous apprirent qu'elles apercevaient les lumières du bâtiment que nous convoitions. Il était neuf heures du soir. Nous mîmes toute la toile disponible au vent et vers quatre heures du matin, le bâtiment n'était plus qu'à un demi-mille de nous. Nous étions alors au mois d'août et l'aurore est encore matinale dans les latitudes septentrionales.

Au premier coup de canon que nous tirâmes, nous le vîmes carguer et mettre en panne. Des hurrahs de notre bord accueillirent cette manœuvre. Ce bâtiment était à nous, nous le croyions déjà, et nous-mêmes avions serré nos voiles, car pendant ce temps, nous l'avions approché à moins qu'à demi-portée de canon.

Mais le capitaine anglais était un rusé vieux loup de mer. Pour retarder la marche de son vaisseau et nous laisser approcher autant que possible, il avait suspendu des sacs de sable qui l'empêchaient d'avancer. Il avait aussi masqué l'ouverture des sabords et abaissé la mâture de ses *hautes œuvres*. Cette tactique lui réussit parfaitement. Malheureusement nous avions affaire à une frégate de cinquante-six, montée par trois cents hommes d'équipage, plus, un régiment de soldats qu'elle amenait à Boston. Nous ne nous en aperçûmes que lorsqu'il était trop tard. Notre chère corvette ne portait qu'à peine vingt petites coulevrines.

Nos succès antérieurs nous avaient rendus téméraires jusqu'à la folie. A peine fûmes-nous dans ses eaux, qu'à un coup de sifflet ses hunes et ses vergues se garnirent de matelots, les haches coupèrent les cordages qui retenaient les sacs de sable et, vive comme un marsouin, la Vigourous tourna son flanc vers nous, ouvrit ses sabords, vingt-huit gueules de canons nous lancèrent des boulets qui abattirent deux de nos mâts, coupèrent les cordages; quelques uns même d'entr'eux traversèrent de part en part la coque de notre malheureuse corvette. La Brise était complètement désarmée. Peu d'instants après la frégate avait jeté ses grappins d'abordage. Vaincre ou mourir cria le capitaine d'une voix tonnante et hurrah

pour la France. Vaincre ou mourir répétâmes-nous à l'unisson et hourrah pour la France, quoique nous sussions la lutte impossible.

Le carnage fut affreux. Des monceaux de morts et de blessés recouvrirent notre pont, mais quand nous sentîmes La Brise s'enfoncer et que nous n'étions plus que quatre hommes vivants auxquels il ne restait qu'un souffle de vie, car le sang s'échappait de nos nombreuses blessures, il fallut nous rendre ou plutôt permettre qu'on nous transportât à bord du bâtiment anglais.

Pauvre Brise ! dix minutes après, j'entendais les cris de triomphe de l'équipage qui m'apprenaient que tu venais d'enfoncer dans les profondeurs de l'océan et je perdis connaissance.

Le lendemain, quand je revins à moi mes blessures avaient été pansées, je gisais sur un lit dans un des hopitaux de Boston. Des quatre marins qui avaient échappé au désastre, deux seuls survécurent aux suites de leurs blessures. Ce furent un autre canadien et moi.

Dès que la santé nous revint, il fut dirigé avec moi vers la Caroline du Sud où nous fûmes vendus comme esclaves. Ce jeune homme, après des dangers sans nombre et des peines infinies, réussit à s'évader. Je ne le revis que plusieurs années plus tard : il a été depuis mon hôte, mon commensal et mon ami. Il s'appelait Baptiste.

C'était, ajouta monsieur d'Olbigny, le même Baptiste qui nous servait de guide dans notre excursion au Lac à la Truite.

CHAPITRE XIV

ESCLAVAGE ET EVASION.

Je passai cinq longues années enchaîné à un autre homme. C'était un nègre qu'on avait acheté d'un capitaine négrier. Il avait été vendu à ce dernier par un vainqueur barbare. Le malheureux était lui aussi un prisonnier de guerre et venait d'arriver des côtes du Mozambique. Comme moi, il avait toujours été libre enfant des grands bois, aimant les fruits savoureux du cocotier et l'ombrage des palmiers dont les habitants du sol jouissent dans toute leur inappréciable liberté et indolence.

Il avait de plus laissé au pays une jeune femme, des enfants, des frères et sœurs, un grand nombre d'amis, mais par dessus tout, de vieux parents dont il était le seul soutien dans leur vieillesse.

Tous ces renseignements, il me les donna lorsque nous pûmes nous comprendre, car nous avions réussi, après quelques mois

passés dans les fers, à former un langage dans lequel nous nous entendions parfaitement.

Oh ! mon Dieu qu'ils furent longs ces jours d'esclavage, et ce boulet que nous traînâmes pendant si longtemps qu'il était pesant !

Combien de fois n'aurais-je pas attenté à ma vie, si des idées plus chrétiennes et la pensée d'une expiation ne fussent venues ranimer mon courage. Combien de fois aussi, le dos lacéré par les lanières du fouet du contre-maitre, n'avons-nous pas versé des larmes amères au souvenir de notre patrie et de notre enfance tout en formant des projets d'évasion. Deux fois même, nous tentâmes de les mettre à exécution, mais nos mesures étaient mal prises et nous échouâmes. Nous fûmes repris et si nous ne succombâmes pas sous les coups, c'est que le Dieu de pitié veillait sur nous et en avait décidé autrement.

Pendant les tortures que j'endurais produisirent dans mon âme un effet salutaire, je reconnus la main vengeresse de Dieu qui me frappait, je les acceptai comme un juste châtement et les offris en expiation de mes crimes.

Enfin après cinq années de souffrances indicibles, la Providence qui se laisse toucher par les pleurs du pécheur pénitent, nous envoya un ange de délivrance sous la forme d'une toute jeune fille. Elle était l'enfant unique du planteur qui nous avait achetés.

Dans la journée, elle nous avait vus tous les deux mon compagnon et moi attachés au poteau infâme. Elle avait entendu le contre-maitre ordonner à une espèce d'Hercule, monstre de férocité à face humaine, de nous administrer à chacun cinquante coups de fouet. Elle avait vu avec horreur le sang ruisseler de chacune des déchirures profondes que le fouet à neuf branches faisait dans nos chairs. Elle avait vu nos membres se tordre dans des mouvements convulsifs sous ces inénarrables douleurs, elle résolut alors de nous sauver.

Elle savait d'ailleurs que nous étions parfaitement innocents de la faute de larcin dont on nous accusait.

C'était ostensiblement pour punition de cette faute que nous avions été flagellés, tout le monde savait bien aussi dans la plantation que la vraie raison était que le nègre et moi nous avions exprimé un sentiment d'indicible horreur de voir une jeune quarteronne, enfant du vendeur, exposée nue à la criée publique. Un acheteur d'esclaves mettait l'enchère. C'était un vieillard aux regards lascifs et pleins de convoitise. La mère de cette jeune fille, élevée dans des sentiments catholiques, voyait avec désespoir le spectacle auquel on la forçait d'assister. On peut juger de ce

qu'elle devait éprouver et de ce que j'éprouvais moi-même en songeant : Oh si c'était mon Angeline qui fut à la place de cette malheureuse !!

Enfin l'adjudication se fit, l'odieux vieillard était l'acquéreur, elle était désormais son bien, sa propriété!!!

Combien pourtant ne s'est-il pas trouvé d'hommes qui voyaient avec indignation le mouvement qui se faisait pour, l'abolition de l'esclavage.

La mère, quand elle vit partir son enfant, s'approcha d'elle en poussant des sanglots déchirants ; elle la pressa sur son cœur et lui passa une croix autour du cou.

Le contre-maître se précipita aussitôt vers elles, les sépara brutalement, envoya rouler par terre la malheureuse mère par un rude coup de poing et arracha violemment la croix qu'elle avait suspendue au cou de son enfant, le cordon qui la retenait laissa sur sa peau un sanglant sillon.

Oh ! si j'avais été libre et que j'eusse eu autour de moi mes braves sauvages, non, certes, cet acte exécrable ne se fut pas accompli.

J'allais m'élancer pour anéantir le contre-maître tant j'étais hors de moi, le nègre spontanément allait aussi en faire autant, mais nos chaînes infâmes nous retinrent. Le contre-maître vit sans doute le mouvement que nous fîmes, il comprit, à l'expression de nos figures, toute l'horreur qu'il nous inspirait ; aussi instinctivement recula-t-il de quelques pas. Le lendemain le nègre et moi étions attachés au poteau dont j'ai parlé.

Ce fut donc dans la nuit qui suivit, lorsque nous étions fortement liés sur des lits de paille remplie de chardons sur lesquels reposaient nos chairs mises au vif par leurs affreuses cruautés, qu'accompagnée d'une jeune esclave notre libératrice entra dans notre hutte. Elle portait une lanterne sourde, en dirigea la lumière vers son visage pour que nous vîmes le signe qu'elle nous faisait en mettant le doigt à sa bouche, de garder le silence.

Elle s'approcha ensuite de nous, déposa des livres à notre portée, pendant que la servante nous montrait un ample sac de provisions et des vêtements convenables pour servir à notre déguisement. Elle dit ensuite quelques mots en espagnol que cette dernière nous traduisit : A un endroit qu'elle nous indiqua, un canot avait été disposé pour favoriser notre fuite. En descendant la rivière, nous n'aurions pas à craindre la poursuite des hommes ou des chiens. Un papier où la signature du planteur était contre-faite nous accordait un congé de deux semaines. Elle nous informa

de plus que dans trois jours, dans le port de Charlestown, un bâtiment français devait mettre à la voile pour l'Europe.

Pour comble de bienfaits notre libératrice nous remit deux bourses bien garnies et s'éloigna non sans que nous eussions eu le temps de voir son angélique figure inondée de pleurs.

Nous suivîmes à la lettre les instructions de notre ange de salut. Le canot effectivement se trouvait à l'endroit désigné. Ce qu'il nous avait fallu déployer d'énergie, de forces morales et physiques pour réussir à briser nos liens et marcher jusque là est impossible à décrire, tant nous étions épuisés par les tortures de la veille.

J'ai vu, depuis ce temps, dans les rapports des chirurgiens militaires anglais que les soldats obligés de subir des amputations capitales, disaient à l'opérateur : oh ! ce n'est rien, monsieur, les blessures et les amputations ne produisent jamais les souffrances que nous fait endurer le chat à neuf queues !!!

Enfin la Providence sembla favoriser notre évasion, car la nuit était des plus sombres ; tout faisait présager un orage prêt à éclater, ce fut effectivement ce qui arriva ; mais toutefois nous réussîmes avant que le crépuscule parut et que l'horizon s'éclaira à mettre une bonne distance entre nous et ceux qui nous poursuivaient.

Mon expérience dans la vie des bois m'avait fait connaître une plante dont la friction aux pieds trompe le flair du plus fin limier qui précède les dogues qu'on lance à la poursuite de l'esclave marron.

Le jour, nous transportions à quelque distance dans les bois notre embarcation qui n'était rien autre chose qu'un canot d'écorce, puis, la nuit tombée, nous reprenions la rivière et notre frêle nacelle, poussée par le courant et nos énergiques efforts, volait sur la surface des eaux avec la rapidité de l'allouette.

Dans la nuit de la troisième journée, nous aspirâmes à pleins poumons les émanations salées de l'océan. Nous entrions dans la baie de Charlestown, Caroline du Sud. Là devaient commencer pour nous de nouvelles angoisses. A qui s'adresser pour prendre ce bâtiment français qui était en partance ? Nous résolûmes une dernière fois de risquer le tout pour le tout, et convînmes de nous donner la mort réciproquement si nous avions à tomber entre les mains de ces infâmes bourreaux qui s'appelaient des planteurs, possesseurs d'esclaves.

Nous débarquâmes silencieusement dans un endroit écarté et prîmes une rue obscure. Nous errâmes longtemps dans cette rue bordée de tabagies de toute espèce, lorsqu'enfin, quelques

accents français mêlés de jurons énergiques vinrent frapper mon oreille.

Immédiatement, je donnai mes instructions au nègre, lui enjoignant de ne pas dire un seul mot, et de paraître dans un état complet d'ébréité. Nous entrâmes dans cette tabagie, nous heurtant l'un sur l'autre et d'une voix enrouée : " Moricaud disais-je, nous prenons une bordée ; gare à nous ! l'ancre n'est pas fixée dans les ports des Frères de la Côte. "

Ici est le temps de le dire, les habillements que notre bienfaitrice nous avait fournis pour notre déguisement consistaient en chemise de toile, chapeau goudronné, vareuse de matelot.

Oh ! noble fille ! sois à jamais bénie dans les tiens et tout ce que tu as de plus cher pour cette prévoyante attention.....

La salle dans laquelle nous entrâmes avait une atmosphère chargée de nuages épais de fumée de tabac. On y sentait une odeur de *grog* insupportable.

Un contre-maitre, avec quatre matelots de son bord, allaient engager une rixe contre deux autres compagnons d'une taille colossale qui refusaient absolument de s'embarquer de nouveau avec eux. Certes, au moment où nous arrivâmes, la discussion était vive, aussi les deux camps ne nous virent-ils entrer qu'avec dépit ou plutôt avec défiance. Cependant d'un air délibéré, quoique titubant, nous nous dirigeâmes vers le comptoir où le nègre et moi nous nous fîmes servir d'un verre de liqueur. Je pris quelques instants avant que de l'avaler complètement, et saisis le sens des paroles que l'un et l'autre camp échangeaient mutuellement. Ce fut leur conversation acrimonieuse et menaçante qui m'apprit que la guerre était finie depuis trois ans entre la France et l'Angleterre, que les deux matelots récalcitrants avaient décidé de se fixer dans le pays pour y cultiver des terres, que leurs engagements étaient terminés ; ils étaient deux bretons et certes ce n'est pas peu dire pour l'obstination et l'opiniâtreté. Le contre-maitre leur avait offert des gages très élevés, mais ils refusaient parce que leurs fiancées avaient exigé qu'ils s'établissent sur des terres et qu'ils abandonnassent la vie de marins.

Après avoir vidé mon verre, j'entonnai, d'une voix enrouée et bacchique, une chanson française de matelot en goguettes. Les premières stances finies, j'observai du coin de l'œil le contre-maitre qui parlait à un des matelots qui paraissait être son homme de confiance, puis il s'approcha de moi d'un air aimable.

" Hé ! hé ! dit-il, l'ami, en me tapant sur l'épaule familièrement, il me vient à l'idée que tu as déjà bouliné dans des parages de la France ? "

— “Oui, lui répondis-je en clignotant des yeux, mon moricaud et moi nous en avons vu bien d'autres que des requins d'eau douce.”

— “Tu n'étais donc pas un vrai marin puisque te voilà aujourd'hui un véritable terrien.” Je fis un geste d'indignation.

— “Par la sainte Barbe, dis-je en frappant du poing sur le comptoir, on n'insulte pas ainsi un des premiers gabiers des Frères de la Côte !

— “J'en ai été un, répliqua le contre-maitre ravi, nous sommes frères, buvons ensemble ! Il pourrait se faire que nous naviguerions encore dans les mêmes eaux.

“C'est pas de refus, répondis-je d'une voix de plus en plus enrouée, mais d'abord vos civilités ; pour le moricaud, ajoutais-je en me tournant vers le nègre, il en a déjà jusqu'aux écouteilles, il ne peut plus parler.”

Bref, vous le dirai-je, le nègre et moi une heure après, nous étions en pleine mer à bord d'un bon gros bâtiment marchand et cinglions à toutes voiles vers la France.

Nous étions en mer depuis deux jours lorsque le capitaine me fit inviter à passer dans sa cabine. Cet homme, bien que vieux marin, avait conservé le cœur, l'esprit et la gentillesse de l'homme bien élevé et poli, du véritable capitaine français. Aimé et respecté des passagers de son bord, il l'était encore plus, s'il était possible, de ses matelots.

Je n'hésitai donc pas à lui raconter l'histoire d'une partie de ma vie de guerrier où, comme chef sauvage, j'avais combattu à côté des siens dans les colonies ou à bord de *La Brise*. Je lui montrai les témoignages de ma valeur que je possédais quand à l'assaut ou à l'abordage, en qualité de chef, je conduisais mes guerriers. Il avait une idée vague du désastre de *La Brise* et m'en fit redire les détails. Nos cinq années d'esclavage, de misères et de tortures le mirent dans un état d'émotion considérable.

A la fin du récit, il vint affectueusement me presser la main et m'embrassa. Il me demanda la permission de raconter aux passagers et à l'équipage l'histoire de ma vie qui était appuyée sur des preuves irrécusables.

De ce moment, nous fûmes l'objet des prévenances et des égards de tout l'équipage, et si quelquefois le nègre et moi nous mimes la main à la manœuvre, c'était plutôt pour aider volontairement, car chacun, à l'exemple du capitaine, nous traitait d'une manière tout-à-fait respectueuse et amicale.

Le bâtiment, en passant, devait toucher à Boston. Là je dus me séparer de mon compagnon d'infortune ; non sans avoir offert au capitaine tout l'or que je tenais de ma bienfaitrice, pour qu'il me

donnât l'assurance qu'il le repatrierait dans un voyage qu'il devait faire vers les rives de sa terre natale. Pour moi le chemin de Boston au Canada m'était parfaitement connu.

Au lieu d'accepter mon argent, le capitaine, les passagers, même l'équipage firent une généreuse souscription pour nous deux. Ainsi nous quittâmes-nous après les plus affectueuses expressions d'amitié et de bons souvenirs. Ce fut en me pressant cordialement la main que le capitaine me dit adieu, j'étais devenu son ami dans le voyage.

J'appris, quelques années plus tard, lorsque je le revis par une circonstance toute fortuite et que le bâtiment se trouvait dans le même port de mer où j'étais, qu'il avait effectivement débarqué mon malheureux compagnon d'esclavage sur les rives de sa terre natale.

Le bâtiment, ajoutait-il, était au large. Je fis mettre à l'eau un de mes plus forts canots et le nègre s'y embarqua en pleurant et me témoignant une reconnaissance sans bornes. En mettant le pied à terre, il se prosterna d'abord, embrassa les rivages d'où il avait été exilé, vint baiser la main de chacun des matelots qui l'avaient conduit, puis poussant un cri d'un bonheur indicible, il s'élança vers les bois où ils le perdirent de vue !!

Telle fut l'histoire qui me fut répétée par quelques uns des matelots qui avaient conduit le canot.

Un mois après mon débarquement à Boston j'étais aux Trois-Rivières. Mais là m'attendait un des plus terribles drames dont ma vie si tourmentée a été quelquefois l'auteur, mais cette fois le témoin.

CHAPITRE XV.

LE MEURTRE.

En y débarquant, le premier homme que je rencontrai face à face poussa un wooh ! de surprise, ses yeux s'arrêtèrent sur moi avec une terreur et un étonnement indicibles. Il allait prendre la fuite, peut-être, lorsque je l'arrêtai en l'appelant par son nom. C'était un chef sauvage, lui aussi d'une tribu Souriquoise, nos alliés, et était l'ami le plus intime et le frère d'armes d'Attenousse. L'Ours Gris, dit-il d'une voix frémissante, est-ce toi ou ton esprit que le génie du bien envoie pour sauver Attenousse ? Oh ! si c'est toi, notre frère n'a plus rien à craindre, car tu peux tout. Le Dieu

des blancs est grand, plus fort que ceux que ma tribu vénérât avant l'arrivée du Père à la *Robe Noire* ajouta-t-il, comme se parlant à lui-même.

En prononçant ses paroles, Anakoui élevait ses yeux vers le ciel et versait des pleurs d'espérance.

Hélas ! les guerres sanglantes avaient laissé sur la figure de ce malheureux chef sauvage des traces patentes du raffinement de notre civilisation ; il avait la figure balafrée en tous sens et de plus, il avait perdu un bras.

Quel orgueil ne devons nous pas avoir aujourd'hui, en voyant les moyens de destruction que le siècle nous apporte, et combien doivent-être heureux ceux qui, nouveaux Caïn, ne demandent pas mieux de tuer ou mutiler leurs frères !!!

Ce fut la remarque que je me fis pendant qu'il me parlait dans un état de fiévreuse agitation. Véritablement, je crus qu'il était devenu fou, tant grande était son exaltation. Enfin, je le pris par la main et nous allâmes nous asseoir sous les grands arbres qui bordaient naguère encore, les charmants côtes du rivage St. Laurent aux Trois Rivières.

Ce fut alors, qu'après avoir donné cours à son émotion, exprimée par des paroles incohérentes, que j'entendis, avec stupeur, le récit des événements qui s'étaient passés pendant mon absence. En voici le résumé :

Le désastre de La Brise avait été publié à son de trompe par les vainqueurs. La nouvelle en était venue dans la colonie avec la rapidité et l'exactitude que comportent toujours un bruit fâcheux ou une mauvaise nouvelle. Pourtant il y avait un homme, mais celui-là était le seul, c'était un jeune canadien qui prétendait avoir fait partie de l'équipage de La Brise et avoir échappé vivant de cette malheureuse croisière avec un chef sauvage. Il ajoutait que ce chef et lui avaient été amenés en esclavage dans des directions diverses. Lui avait été dirigé sur une plantation au bord de la mer, et c'est à cette circonstance qu'il dût son évasion ; s'étant jeté à la nage et ayant gagné un vaisseau européen qui était en partance. On sait qu'alors c'était un asile inviolable pour un blanc. Quant au chef, ajoutait-il, plus fort et plus vigoureux que moi, il a été vendu à un bien plus haut prix et a été emmené dans la profondeur des terres, il doit être mort depuis longtemps d'après le rapport de nègres marrons qui s'étaient échappés de la même plantation, car jamais maître plus féroce et plus barbare ne pouvait faire subir de plus mauvais traitements à ses esclaves, aussi en était-il réputé parmi eux comme un monstre odieux de cruauté.

Toutefois personne ne croyait un mot de cette histoire que

Baptiste leur affirmait être vraie en tous points. Grand donc fut l'étonnement d'Anakoui, lorsqu'à mon tour, je lui assurai qu'elle était de la plus exacte vérité.

Mais j'étais sur des charbons ardents et n'osais l'interrompre, crainte de blesser sa susceptibilité indienne. Quelles angoisses néanmoins ne ressentais-je pas à la pensée d'Angeline dont le souvenir était venu à chaque minute du jour et de la nuit, bouleverser mon cerveau depuis cinq longues années.

Enfin je n'y pu tenir plus longtemps. Angéline, lui demandai-je, qu'est-elle donc devenue ? je frémissais dans l'appréhension de sa réponse.

— Assieds-toi, mon frère, me répondit Anakoui, je vais tout te dire : “ Un des guerriers d'une tribu amie, un de tes compagnons d'armes que tu as bien connu autrefois lorsque tu étais plus jeune, est revenu de la guerre trois mois après être parti à la tête de ses braves guerriers. Pas un seul d'entre eux n'est arrivé dans la tribu sans montrer avec orgueil d'honorables blessures.

“Attenousse est un grand chef. Angeline sous les soins de sa mère, avait souvent entendu parler de lui et naturellement elle l'aima par reconnaissance d'abord de ce qu'il l'avait sauvé la vie lors de l'incendie dans les bois, elle l'aima par dessus tout, parce qu'il était bon, loyal et courageux, et qu'il l'avait sauvée des poursuites et des persécutions incessantes de Paulo. Ta fille, ajouterai-je, avait été élevée par toi aux récits des actes de bravoure et d'héroïsme.

“ Le missionnaire, continua Anakoui, chargé par toi de retirer les fonds pour procurer le confort aux deux femmes laissées sans autres secours que la procuration que tu lui donnais, n'est pas revenu s'asseoir dans nos foyers. Elles ont donc manqué de tout et le père à la *Robe Noire* ignorait tous ces faits, tu vas le voir dans la prison où il est venu d'après l'ordre de l'Evêque, son grand chef, consoler et prendre soin des malheureux prisonniers.

“ Maintenant, mon frère, ne m'interromps pas, les moments sont précieux.

“ Pendant trois mois, les deux pauvres femmes essuyèrent toutes espèce de misères et de privations et ne durent leur subsistance qu'à la charité des sauvages dont les bras débiles ne pouvaient plus porter les armes et qui pourtant avaient été préposés aux soins des femmes et des enfants. Enfin Attenousse arrivé, l'abondance régna dans leur cabane, il pourvut amplement à leur bien-être et ce ne fut que deux ans après ton départ, n'ayant reçu aucune nouvelle de toi, malgré les informations toujours infructueuses que nous apprimes de toutes parts, que se trouvant seule, isolée et sans protection sur la terre, te croyant mort, Angéline consentit à épouser

l'unique homme qu'elle eut jamais aimé après toi. Cet homme c'est Attenousse."

Puis, comme s'il eût craint d'exciter ma colère, Anakoui ajouta : " remarque que c'est la seule chose qu'elle ait fait sans ta permission et c'était pour se débarrasser des persécutions de l'infâme Paulo qui la tourmentait sans cesse dans les moments où Attenousse et sa mère s'absentaient.

" Tout alla pour le mieux dans le jeune ménage. Deux ans et demi après leur union, une petite fille est venue prendre place auprès d'eux. Cette enfant est une fleur que les femmes se passaient tour à tour pour l'embrasser. La mère, la grand'mère, la pressaient à tous moments dans leurs bras. Ils étaient alors heureux et rien ne venait troubler leur bonheur, Paulo étant disparu ; mais le génie du mal dont il était l'instrument planait sur la demeure de nos amis.

" Il y a, comme tu le sais, à une quinzaine de lieues du campement, une rivière qu'on appelle la Rivière aux Castors. Ses bords sont très giboyeux. La marte, le vison, le pékan et le loup-cervier s'y trouvent en abondance. Parfois aussi, l'ours et l'orignal viennent se désaltérer dans le crystal de ses eaux. Tu connais d'ailleurs tout cela.

" Un jour Attenousse, avec un de ses amis, résolut d'aller y chasser pendant quelque temps. Ces deux hommes s'aimaient réciproquement et sans arrière-pensée.

" Ils tendirent des pièges aussitôt arrivés dans cet endroit. La journée du lendemain se passa à choisir les places les plus avantageuses, à parcourir la forêt et à dresser un camp. Attenousse à bonne heure le surlendemain s'était levé pour aller examiner leurs trappes. Il lui fallait pour cela, parcourir une grande distance et son compagnon qui n'avait pas sa vigueur, dormait encore lorsqu'il partit.

Le couteau qu'il portait ordinairement, lui avait servi à dépecer à son déjeuner quelques pièces de venaison ; sur le manche était sa marque comme c'est l'habitude de tout sauvage de l'y ciseler, il oublia de le remettre dans sa gaine.

Lorsqu'il revint vers cinq heures du soir, un désordre affreux existait dans la cabane. Une lutte désespérée et sanglante avait dû avoir lieu, car le sang avait jailli et on en voyait les traces toutes fraîches.

Son malheureux compagnon, étendu par terre, râlait les derniers soupirs de l'agonie. Un couteau était enfoncé dans sa poitrine. Attenousse s'élança aussitôt, arracha l'arme de la blessure et vit avec stupeur que c'était le sien. Au moment où il le rejetait avec

horreur, des éclats de rire se firent entendre, en se retournant, il aperçut la figure de l'odieux Paulo avec deux autres figures également patibulaires qui le contemplaient en poussant des ricanelements d'enfer.

Ils portaient eux aussi sur leurs habits et leurs figures des traces du sang de leur victime. Ils en avaient mêmes les mains rougies.

Attenousse demeurait anéanti.

Pendant ce temps, un des scélérats s'avança, saisit le couteau, le retourna en tous sens, le montra à ses deux associés et tous trois sortirent du camp en continuant leurs ricanements sataniques, proférant des paroles de menace et emportant avec eux l'arme fatale.

Mais dans des natures fortes et énergiques comme était celle du mari d'Angeline, la réaction se fait vite.

Il se mit à leur poursuite, après avoir suspendu toutefois le cadavre de son ami pour le mettre à l'abri des bêtes fauves en attendant que quelqu'un de la tribu vint le chercher pour le déposer dans le cimetière de la bourgade ; ce qui donna aux meurtriers le temps de mettre une bonne distance entre eux et lui.

Grand fut l'émoi à la nouvelle qu'apporta Attenousse parmi ces bons sauvages, car la victime était très estimée par tout le monde.

On assembla un conseil, et il y fut décidé qu'un parti de chasseurs irait immédiatement chercher le corps du malheureux tandis qu'Attenousse, accompagné de tout ce qu'il y avait de plus respectable dans la tribu, se rendrait faire sa déposition devant un juge de paix.

CHAPITRE XVI.

LE JUGE DE PAIX.

Était-ce une superstition ou y a-t-il, comme beaucoup le croient quelquefois, prescience chez l'homme ? Voilà la question que je me suis posée depuis en pensant au récit de mon ami Anakoui.

Attenousse, continua-t-il, fit le lendemain matin ses adieux à sa vieille mère, à sa femme et à son enfant, comme s'il eut pressenti qu'il ne les reverrait plus, il les tint longtemps fortement embrassés, des larmes même coulaient de ses yeux. Il semblait triste et préoccupé en partant.

Ils arrivèrent vers cinq heures de l'après-midi et se rendirent immédiatement à la maison du juge qu'on leur indiqua. Là ils

furent reçus par un homme d'une taille élevée, aux yeux hors de tête, avec une bouche édentée et des manières grossières et impérieuses.

—“ Que me voulez-vous, demanda-t-il d'un ton altier et arrogant.”

—“ Vous parler d'une affaire de meurtre qui vient d'avoir lieu sur le bord de la Rivière aux Castors.”

“ Quel est votre nom, dit-il en s'adressant directement à Attenousse ?

Celui-ci se nomma sans défiance.

Alors votre déposition est toute faite, ajouta-t-il d'un ton sinistre, puisque tel est votre nom. Ce juge de paix s'appelait Justitia Bélандрé. C'était un homme stupide et grossier comme nous l'avons dit, ignorant et fanatique au suprême degré et par là même bouffi d'orgueil.

Le mensonge et la calomnie ne lui coûtaient nullement dès qu'il s'agissait de faire du tort à quelqu'un qu'il n'aimait pas. Dans ses élucubrations mensongères et calomniatrices, il signait Justitia. Comme aide de camp et huissier se trouvait un autre être aussi vil et méprisable que lui. C'était son rapporteur : son nom était José. Leur secrétaire à tous deux était un nommé Vergette.

Ainsi se composait le tribunal devant lequel devait comparaître Attenousse.

Sur un ordre qu'il donna tout bas, Vergette disparut et revint au bout de quelque temps, escorté de sept à huit hommes.

C'était ce qu'attendait le juge, car, aussitôt qu'ils furent entrés et qu'il fut certain qu'il n'existait pour lui aucun danger, il était si lâche le misérable, que, se levant du haut de sa grandeur, il prononça lentement : “ Attenousse, d'après des dépositions qui m'ont été faites ce matin, par trois hommes respectables de votre tribu, vous êtes accusé de meurtre pour lequel vous venez en accuser d'autres qui, à mon idée, sont innocents ; je suis convaincu d'après leur témoignage, que vous êtes certainement le meurtrier.

“ J'ai donc dressé l'ordre de vous conduire à la prison des Trois-Rivières, c'est en cet endroit où vous subirez votre procès, la cour devant s'ouvrir sous peu de jours et les témoins sont assignés par moi pour y comparaître. Vos accusateurs sont Paulo, Rodinus et Dubecca, ils vous ont vu retirer votre propre couteau du sein de votre compagnon où vous veniez de l'enfoncer, c'est la preuve la plus forte qu'il puisse y avoir contre vous.

“ Chacun ici connaît combien grands sont mes pouvoirs, ajouta-t-il en promenant un regard d'importance sur l'auditoire. Gare à vous d'essayer à résister ou à fuir, car je vous fais lier pieds et poings.”

En attendant *Justitia* s'exprimer ainsi, *Attenousse* comprit sans doute à quel homme il avait affaire, car il haussa dédaigneusement les épaules en disant : " Pourquoi donc chercherais-je à fuir comme un vil assassin ? Ce que je désire, c'est d'être confronté avec mes accusateurs." Les autres sauvages qui l'accompagnaient voulurent protester de l'innocence d'*Attenousse* et certifier de son bon caractère, eu même temps qu'ils s'offraient de prouver la scélératesse de *Paulo* et de ses complices. D'un geste solennel et impérieux, le juge, comme on le pense bien, s'y refusa, leur ordonnant de laisser la salle et commandant à ceux qu'il avait choisi pour conduire *Attenousse* de se mettre en route immédiatement.

Or dans ces temps-là, lorsque l'endroit où l'on avait capturé un incriminé se trouvait éloigné du lieu de la prison, il était conduit d'un juge de paix à l'autre, chacun d'eux étant obligé de commander des hommes pour l'accompagner et le garder jusqu'au prochain magistrat et ces hommes devaient obéir sous peine d'une forte amende ou de la prison.

Mais dans les grands bois où les postes étaient établis à des distances bien éloignées, le magistrat choisissait quatre à cinq hommes qui étaient nourris et payés aux dépens du gouvernement pour remettre le prisonnier entre les mains du géolier de la prison la plus rapprochée.

Tel était le cas pour *Attenousse*. *Bélandré*, agent d'une société qui exploitait le commerce de fourrures, parce qu'il avait une teinte d'instruction, avait été nommé à la charge de magistrat stipendaire.

Ce n'était pas à son mérite personnel que la chose était due, mais aux intrigues qu'il avait exercées auprès des personnes haut placées.

On sait que les sauvages *Abénakis* et *Micmacs* ne craignaient pas de s'embarquer dans leurs frêles canots, pour traverser le fleuve, gagner le *Saguenay*, le remonter et aller faire la chasse et la pêche au lac *St. Jean*.

La distance était à peu de différence près de cet endroit de *Québec* ou *Trois-Rivières*. C'est là que se trouvaient les acteurs de la scène que nous voyons.

La ville des *Trois-Rivières* était alors un entrepôt considérable pour le commerce de pelleteries ; c'était le rendez-vous des trafiquants et des sauvages. Cette petite ville, à part du temps où les canots chargés de fourrures y venaient chaque année, avait la tranquillité qu'elle a aujourd'hui, aussi l'arrivée d'un meurtrier comme *Attenousse* y produisit-elle grande sensation.

Il fut escorté par une foule de personnes hurlant et vociférant contre lui, lui promenant sur eux un regard calme et fier.

Enfin on l'introduisit dans la prison, où il dut encore entendre les imprécations de cette foule.

Chacun s'empressa d'interroger ceux qui l'avaient conduit l'arme au bras, et qui ne manquèrent pas de répéter l'affirmation du magistrat qu'il était un grand scélérat et qu'il n'en était probablement pas à son premier meurtre.

Le soir, ce fut en frémissant que les commères se répétaient qu'il y avait dans la prison un homme coupable de plusieurs meurtres, que c'était un véritable démon incarné ; aussi tremblait-on à l'idée qu'il pourrait s'échapper.

Ces propos plus ou moins crus étaient comme toujours de nature à préjuger les gens ignorants, et les petits jurés pouvaient aussi s'en ressentir dans leurs décisions.

Il eut été difficile cette nuit là à tout étranger d'obtenir l'hospitalité dans la ville, tant les portes étaient solidement barricadées et tant la frayeur était grande.

Enfin, ajouta Anakoui, sache donc que son procès est terminé depuis quinze jours, qu'il a été trouvé coupable, qu'il est condamné à être pendu et que l'exécution doit avoir lieu demain à six heures du matin ; vite, agis, ne perds pas une minute si tu veux le sauver.

DR. CH. DEGUISE.

(A continuer.)

LES CANADIENS DE L'OUEST.

JOSEPH LAROCQUE

(Suite et fin.)

XIII

Le 24 octobre, une expédition composée de MM. Keith, Stewart LaRocque, McTavish, McDonald,¹ McMillan, McKay, McKensie Montour et Ross Cox, se mit en route avec les produits du commerce de l'été pour se rendre à Okinagane. Elle comprenait de plus 54 canotiers, dont six naturels des Iles Sandwich.

Les voyageurs arrivèrent le 8 novembre au Fort George et ne rencontrèrent que quelques indigènes aux chutes et rapides, dont les démonstrations furent toutes pacifiques. Ils laissèrent cette place, le 18 novembre, et passèrent sains et saufs les endroits les plus dangereux où l'ennemi s'embusquait d'ordinaire pour les attaquer. Croyant tout danger passé, les voyageurs ôtèrent leur

¹ McDonald était un écossais dont les parents émigrèrent au Canada alors qu'il était fort jeune. Il s'engagea de bonne heure au service de la Compagnie du Nord-Ouest à laquelle il fut d'une grande utilité. Il savait plusieurs langues et une douzaine de dialectes indiens.

McDonald était d'une taille colossale. Charpente de six pieds et quatre pouces, large carrure, figure osseuse, barbe et cheveux roux longs et incultes, tel était au physique ce vigoureux enfant des Highlands. Au moral, McDonald était doué

armure de cuir et déposèrent leurs mousquets dans de longues caisses placées sous les marchandises au fond des canots. Ils se flattaient de vaines espérances. Car, à peine arrivés à quelques milles de l'embouchure de la rivière Wallah Wallah, à un endroit situé à environ égale distance entre ce cours d'eau et la rivière Lewis, plusieurs canots chargés de naturels se dirigèrent vers la brigade canadienne, n'ayant apparemment aucune intention hostile.

M. Keith était dans le premier canot de l'expédition ; M. Stuart dans le second ; MM. LaRocque et McMillan dans le troisième ; MM. McDonald et McKay dans le quatrième ; MM. McTavish et Ross Cox dans le cinquième ; M. Montour¹ dans le sixième ; M. McKenzie dans le septième et Pierre Michel, l'interprète, dans le huitième.

Les indiens demandèrent d'abord un peu de tabac à M. Keith qui leur en donna. Ils en obtinrent également de M. Stewart, puis ils abordèrent le canot occupé par MM. LaRocque et McMillaun. Ils ne purent résister à l'envie de dérober plusieurs objets, mais les voyageurs repoussèrent les intrus en leur assénant de vigoureux coups d'aviron. Ils essayèrent alors d'enlever une balle de tabac dans le canot de M. McDonald et arrêtaient les autres embarcations, semblant décidés à user de violence pour les piller.

d'un bon cœur, mais sa bouillante nature servie par des muscles de fer le rendait fort irritable. Il aimait à faire le coup de poing, mais il ne pratiquait le pugilat que sur des personnes imposantes par leur taille. Il dédaignait de lever la main sur des natures plus faibles.

Un jour, il se prit de querelle avec un voyageur canadien, Bazile Lucie, un autre colosse ; mais en moins de dix minutes, son adversaire était roué de coups qui le rendirent incapable de travailler durant plusieurs semaines.

McDonald accompagna plusieurs fois les Têtes Plates dans leurs expéditions contre les Pieds Noirs pour le simple plaisir de se battre. Il se mettait à leur tête et il luttait avec un courage de lion au premier rang encourageant de la voix les Têtes Plates et les animant par son courage. Les Pieds Noirs l'appelaient " le gros chef blanc " et regrettaient beaucoup qu'il se mit à la tête de leurs ennemis qui triomphaient toujours sous un pareil commandant.

L'un de ces combats fut fatal à ce brave celt. Au plus fort de la mêlée, une balle ennemie l'étendit sur le sol et aussitôt plusieurs sauvages se précipitèrent sur lui et ils allaient le scalper lorsqu'un chef des Têtes Plates accompagné de quelques indiens accourut à son secours, parvint à massacrer trois des Pieds Noirs et à sauver McDonald d'une mort imminente. Celui-ci recouvra son ancienne vigueur, mais les blessures dont il avait été criblé avaient laissé leur sillon sur son mâle front tout découronné.

1. En 1812, Montour alla traiter au milieu des Cootonais et il avait un rival non moins habile que lui dans la personne de M. Pillet, un commis canadien, parti de Montréal pour prendre du service dans la Compagnie de fourrures du Pacifique. Tous deux firent preuve d'un grand zèle et ils le poussèrent si loin qu'ils engagèrent un duel au pistolet en forme, leurs hommes leur servant de témoins. Tous deux furent légèrement atteints et leurs blessures furent guéries en peu de temps. Après s'être aussi violemment querellés, ils ne s'en séparèrent pas moins bons amis au printemps de 1813.

La position était fort critique. Les officiers seuls avaient des armes à feu en mains et les voyageurs ne pouvaient faire jouer que leurs avirons pour le moment. On essaya de n'en pas venir aux prises et de contenir les assaillants au moyen des avirons. Mais les sauvages devenant de plus en plus menaçants, de rudes coups furent portés de part et d'autre.

L'indien qui s'était emparé de la balle de coton dans le canot de McDonald était un athlète à l'aspect imposant et, malgré les menaces, il persistait à vouloir la mettre dans son canot. Mais au moment où ce coup de main allait lui réussir, M. McKay le frappa rudement avec le canon de son fusil et l'obligea de lâcher prise. Le sauvage ajusta immédiatement une flèche à son arc qu'il dirigea sur McDonald; mais celui-ci qui était un rude gaillard, arrêta froidement son bras, s'empara de la flèche, la brisa en morceaux et la lui jeta à la figure. Fou de rage, le sauvage allait lancer une seconde flèche, lorsque M. McKay fit feu et l'atteignit à l'occiput. Il tomba à la renverse dans son canot, et deux de ses compagnons s'apprêtèrent à vider leur carquois pour venger sa mort, mais les balles lancées du fusil à répétition de McDonald les rendirent impuissants. L'un des assaillants fut mortellement blessé entre les deux yeux et l'autre fut sérieusement meurtri à l'épaule.

L'engagement prit alors un caractère plus général et une pluie de flèches tombèrent sur les voyageurs, mais l'oscillation des canots sur les ondulations de la vague fit qu'elles n'atteignirent personne. Ordre fut immédiatement donné à tous ceux qui avaient des fusils de coucher en joue les ennemis, mais en un instant ils devinrent invisibles. Après avoir lancé leurs traits, ils se jetèrent à plat ventre dans leurs canots qui, emportés par la vitesse du courant, les mirent en peu de temps à l'abri de tout péril.

Les voyageurs s'empressèrent d'amarrer leurs embarcations dans le but de s'armer de leurs fusils et munitions. Quelques indiens qui se trouvaient sur le rivage s'enfuirent à leur approche et ceux qui avaient pu traverser sur la rive opposée déchargèrent quelques coups de fusils qui, à cause de la trop grande distance, ne purent heureusement atteindre leur but.

La Colombie avait à cet endroit une largeur de plus d'un mille. La nuit allait bientôt descendre sur le fleuve et il fallait se choisir un endroit de campement où l'on put se réfugier en sûreté, tant qu'on n'aurait pas tranché d'une manière ou d'une autre les difficultés avec les naturels. Un peu plus haut, surgissait au milieu des flots une île étroite d'une longueur d'environ deux milles,

complètement déboisée et fort sablonneuse. On crut qu'on ne pourrait trouver une meilleure place pour repousser une attaque ou prévenir toute surprise et l'ordre du départ pour l'île fut immédiatement donné.

On avait à peine franchi une distance de cent verges que des flèches furent lancées du rivage, bien que quelque instants auparavant, on n'eut pu découvrir un seul indien sur un très grand parcours. L'un des voyageurs reçut une légère blessure au cou et un autre fut grièvement atteint à l'épaule ; quelques flèches allèrent s'ébouriffer sur les canots, mais, sauf ces deux hommes, personne ne fut meurtri. L'expédition débarqua peu de temps après sur l'île et se retrancha derrière les bancs de sable qui la protégeaient de tous côtés.

XIV

La brigade se divisa en trois bandes. La nuit était froide, orageuse et une ombre opaque et noire s'étendait partout. On jugea prudent d'éteindre les feux des camps, car leurs vives clartés pouvaient servir de cible à l'ennemi.

Cette mesure de vigilance sauva probablement l'expédition, car une heure avant l'aurore, on découvrit plusieurs indiens qui se glissaient furtivement comme des serpents en rampant sur leurs pieds et sur leurs mains près du bivouac. Le feu des sentinelles les fit déguerpir, car ils ne pouvaient attaquer ainsi l'expédition en pleine obscurité sans s'exposer à tirer sur leurs propres troupes et peu après on entendit le bruit des avirons tombant en cadence sur l'onde tourmentée. C'étaient les sauvages qui retraits en toute précipitation.

La situation des voyageurs n'en était pas moins alarmante et personne ne s'en dissimula les dangers. Ainsi campés au milieu d'un grand fleuve, cernés de tous côtés par des sauvages puissants, braves et ayant soif de vengeance, ils n'avaient à leur opposer que de bien faibles forces. Aussi l'épouvante glaça le sang dans les veines de plus d'un et la plupart, en proie aux idées les plus noires, désespérèrent de jamais revoir leurs compagnons de l'intérieur. A la veille d'une de ces batailles décisives où le vaillant troupière pressent qu'il laissera ses os sur la plaine ensanglantée, il éprouve le besoin d'écrire ses derniers adieux à ceux qui lui sont chers et de confier le précieux papier qui les renferme à ses camarades d'armes. C'est ce que firent tous les hommes de l'expédition, bien décidés à vendre chèrement leur vie sur ces plages lointaines.

Au moment où les pins les plus élevés sur la rive commençaient à s'empourprer des feux du matin, on tint un conseil de guerre, où l'on décida de quitter l'île, de demander une entrevue avec les sauvages et d'offrir certaines valeurs en marchandises pour apaiser les parents du défunt. Seul, McDonald, le redoutable Highlander, s'opposa à un compromis incompatible avec les sentiments de sa fière nature. La lugubre harmonie d'une tempête accompagnée de grêle se fit entendre tout le jour et on dut passer une autre nuit d'angoisse et de terreur dans l'île solitaire sur laquelle déferlaient en mugissant les vagues écumeuses. Les éclairs illuminaient de temps à autre l'atmosphère de lueurs sinistres et le vent sifflait dans les arbres dont les cimes s'inclinaient en gémissant. On ne pouvait rien distinguer, une masse de nuées obscurcissait le ciel et pas une étoile ne répandait ses pâles lueurs sur le fleuve agité.

Vers minuit le grondement de la tempête cessa, mais l'obscurité continua d'être profonde; on eut dit qu'un immense voile noir enveloppait toute la nature. Les sentinelles aperçurent un feu considérable allumé sur une hauteur vers le nord-ouest et un autre brilla immédiatement dans une direction opposée; plusieurs illuminations projetèrent également leurs vives lueurs à l'est et à l'ouest. Ces feux sont des signes d'intelligence fort usités autrefois chez les peuples de l'antiquité. L'on entendit de plus le bruit des avirons qui faisaient mouvoir et croiser les canots en tous sens. L'ennemi était évidemment sur l'éveil et il ne voulait pas laisser échapper l'expédition à la faveur des ténèbres.

Quelques instants après, une bande de corbeaux passèrent tranquillement au-dessus de leurs têtes et on pouvait entendre facilement le battement de leurs ailes. L'un des canadiens du nom de Landreville dit alors à ses camarades :

— Mes amis, il est inutile de conserver espérance. Notre sort est fixé, demain nous mourrons.

— Cher frère, que dites-vous? exclamèrent cinq à six de ses compagnons.

— Regardez les corbeaux, répliqua Landreville, leur apparition en temps de danger durant la nuit, annonce une mort prochaine. Je ne saurais être trompé. Ils connaissent notre sort et ils vont tournoyer au-dessus de nous jusqu'à ce que les flèches des sauvages leur donnent nos cadavres pour proie.

Landreville était superstitieux comme beaucoup de canadiens et M. Keith voyant la fâcheuse impression que produisaient ces présages intempestifs voulut en détruire l'effet. Comme il eut été

inutile de combattre leurs préjugés par le raisonnement, il voulut plutôt en triompher en donnant une explication satisfaisante.

— Je n'ai aucun doute, mes amis, dit-il, que l'apparition des corbeaux durant la nuit annonce la mort ou quelque grand désastre. On croit la même chose en Ecosse et dans les autres parties de l'Europe et vous tenez ce pronostic de vos ancêtres français. Mais je dois vous dire en même temps qu'on ne craint aucune fatalité, si ce n'est lorsque leur passage est accompagné de croassements sinistres. Alors seulement les corbeaux sont les précurseurs des plus affreux désastres ; mais lorsque le battement de leurs ailes est tranquille, ainsi que nous l'avons vu, les oiseaux noirs sont toujours les messagers de bonnes nouvelles.

Cette réponse fort habile dissipa les frayeurs des voyageurs qui répliquèrent :

— Vous avez raison, monsieur, vous avez raison. Nous vous croyons, monsieur, vous avez raison. Courage, amis, il n'y a aucun danger.

XV

L'aurore du premier décembre se leva froide et brillante sur les plaines de la Colombie. Les nuages avaient été balayés du ciel et l'atmosphère était complètement rassénérée.

Au moment où les voyageurs allaient laisser leur retraite, M. Keith leur fit une chaleureuse allocution afin de ranimer leur courage défaillant. Il assura qu'on ferait tous les efforts possibles pour en venir à une entente amicale, mais qu'il était nécessaire de montrer beaucoup de détermination afin de faire comprendre aux sauvages qu'on ne leur présentait pas l'olivier de la paix par crainte de la lutte. Il rappela aux voyageurs les brillants exploits de leurs ancêtres français dont quelques centaines avaient souvent mis en fuite autant de milliers de sauvages et il termina en disant qu'il espérait qu'ils se montreraient dignes de leurs pères.

Trois vigoureux hourras montrèrent au commandant qu'il avait touché la corde sensible de ses compagnons. Les naturels des Iles Sandwich répondirent dans leur langage naïf aux paroles de M. Keith :

— Missi Keith, nous tuerons autant d'hommes que vous le désirerez.

Le moral des voyageurs était donc excellent. Chacun brûlait de faire payer cher à l'ennemi son agression, s'il s'avisait de commencer l'attaque. Après l'inspection des mousquets, une double

ration d'eau de vie fut donnée aux hommes qui s'embarquèrent ensuite dans les canots pour mettre pied à terre sur la rive nord. Deux voyageurs furent laissés dans chaque embarcation et les autres hommes de la brigade au nombre de quarante-huit montèrent la côte. Pendant une demi-heure, on ne put voir aucun naturel et on était indécis sur le parti à prendre, lorsque les silhouettes de quelques sauvages montés à cheval se dessinèrent dans les brouillards du matin.

Michel, l'interprète, fut envoyé à leur rencontre en tenant dans ses mains une longue perche au bout de laquelle flottait un foulard blanc qu'il leur présenta plusieurs fois sans recevoir de réponse. Après un peu d'hésitation, deux des cavaliers s'approchèrent en demandant ce qu'on avait à leur dire. Michel répliqua que les chefs blancs désiraient avoir une entrevue avec leurs capitaines et leurs vieillards relativement aux derniers troubles. Ils partirent en pressant les flancs de leurs montures pour aller annoncer cette nouvelle à leurs amis, et ils revinrent peu de temps après en disant que leurs chefs les rejoindraient sans tarder ainsi que les amis des indiens que l'on avait tués.

Une demi-heure plus tard, l'on voyait s'avancer gravement une longue file d'indiens à cheval précédés par environ 150 guerriers qui marchaient à pied ; tous étaient amplement munis de fusils, de lances, de tomahawks, d'arcs et de carquois remplis de flèches. Ils s'arrêtèrent à environ cinq cents verges de la brigade. On reconnut dans leurs rangs plusieurs sauvages Wallah Wallah ; mais on chercha en vain le vieil ami Tamtappam, il n'y était pas.

D'un autre côté s'avançaient lentement trente à quarante indiens bien armés, aux cheveux presque entièrement rasés en signe de deuil, aux corps presque nus et vermillonnés. C'étaient les parents des défunts. A mesure qu'ils approchaient, on entendait plus distinctement l'écho d'un chant de guerre, qui ne manquait pas de poésie et dont voici des bribes :

“ Dormez en paix, frères. Dormez en paix ! vous serez vengés. Les pleurs de vos femmes cesseront de couler lorsqu'elles auront le sang de vos meurtriers ; et vos jeunes enfants sauteront d'allégresse et chanteront avec joie à la vue de leurs scalpes. Reposez en paix, frères. Nous aurons le sang ennemi.”

Ceux-ci vinrent se placer au centre de ce groupe nombreux de sauvages qui se formèrent en demi-cercle. Tous avaient un aspect féroce qui n'avait rien de rassurant. Ils ne bougèrent pas pendant quelque temps et le plus profond silence régna.

MM. Keith, LaRocque, Stewart et l'interprète s'avancèrent finalement environ à mi-chemin entre les deux parties, sans porter

d'armes, et ils demandèrent à leur parler. Deux chefs accompagnés de six des pleureurs laissèrent les rangs des indiens pour s'aboucher avec eux. M. Keith leur offrit le calumet de la paix, mais ils le refusèrent d'une manière froidement dédaigneuse.

Michel reçut ordre de leur dire qu'ayant toujours été en bons termes avec eux, on regrettait beaucoup les derniers événements, mais que pour rétablir l'harmonie, on voulait bien offrir une compensation aux parents des morts pour la perte qu'ils avaient subie. Comme elle devait consister en habits destinés aux chefs, couvertes, tabac, ornements pour femmes, etc., les sauvages refusèrent cette indemnité avec indignation et leur orateur affirma qu'on ne pourrait s'entendre tant qu'on ne leur aurait pas livré pour être sacrifiés, suivant leur coutume, aux esprits des guerriers morts, deux blancs dont l'un devait être le gros chef à la chevelure rousse. Ce dernier n'était ni plus ni moins que le colossal McDonald, qui, en entendant cette demande, fit une horrible grimace et aurait, sans l'intervention de ses compagnons, châtié sur le champ l'orateur indien de son insolence. Les autres voyageurs eurent la chair de poule en entendant les atroces propositions des indiens, mais M. Keith dissipa leurs craintes en les assurant que jamais on ne se prêterait à une demande aussi révoltante.

Celui-ci adressa alors la parole aux indiens d'un ton calme et ferme. Il affirma qu'aucune considération ne saurait jamais le forcer à leur livrer l'un de ses compagnons pour être immolé à leur vengeance. Les sauvages ayant été les agresseurs, ceux qu'ils pleuraient avaient perdu la vie en tentant de s'emparer par force des marchandises de la compagnie. Il dit qu'il préférerait leur amitié à leur haine, mais qu'il ferait la lutte s'il fallait en venir aux extrémités. Il leur rappela la supériorité des armes à feu des blancs et affirma que dix sauvages tomberaient contre un canadien, puis il leur conseilla de bien peser toutes ces considérations, car de leurs délibérations devait dépendre en grande mesure si les blancs resteraient dans le pays ou le quitteraient pour toujours.

Lorsque l'interprète leur eut transmis ces paroles un violent débat s'engagea. Les uns conseillaient de ne pas demander deux prisonniers, mais d'exiger par contre une plus grande quantité de marchandises et de munitions, les autres parmi lesquels se faisaient remarquer les parents des morts s'opposaient opiniâtement à tout compromis. Ceux-ci formaient la grande majorité.

Les arguments et le langage plein de colère et de menaces du parti de la vengeance éclaircirent sensiblement les rangs des plus modérés et Michel avertit M. Keith qu'un règlement à l'amiable de la difficulté lui semblait impossible. Les voyageurs se pré-

parèrent donc à toute éventualité, car ils s'attendaient d'être attaqués à chaque instant par un groupe d'indiens, qui s'étaient retirés à quelque distance de la scène des délibérations et dont l'aspect menaçant était fort significatif.

De plus, il n'y avait plus que deux ou trois orateurs qui se prononçaient ouvertement pour la paix et peu de temps après, on vit les sauvages former leurs rangs dans le but ostensible de prendre en flanc la brigade canadienne, qui changea en conséquence de position. Bon nombre de naturels s'étaient déjà embusqués derrière des grosses pierres, des tronçons d'arbres ou des broussailles, dans le but de tirer avec plus d'effet et à l'abri des balles ennemies. Les chefs de l'expédition ayant abandonné toute espérance de conciliation demandèrent leurs armes. Le sang allait donc couler inévitablement.

XVI

Les deux partis étaient en présence et à chaque instant, l'on s'attendait au commencement d'un engagement meurtrier. Mais l'attention générale fut détournée tout à coup par le bruit pesant de chevaux qui s'avançaient, rapides comme l'éclair et en un instant apparurent douze cavaliers qui, après avoir fait marcher leurs montures de toute la vitesse de leurs jambes, firent halte brusquement entre les deux partis qui semblaient sur le point d'en venir aux mains.

Leur chef encore jeune et d'une belle apparence se dirigea immédiatement vers M. Keith, auquel il serra la main de la manière la plus amicale et tous ses compagnons suivirent son exemple. Il commanda alors aux sauvages de sortir de leurs embuscades et d'apparaître devant lui. Ses ordres furent promptement obéis et après s'être enquis des circonstances qui avaient donné lieu à la mort des deux indiens et des efforts inutiles des canadiens pour amener une réconciliation, il adressa longuement la parole dans un discours plein de force et d'éloquence dont voici une esquisse bien pâle.

“ Amis et parents ! Trois neiges sont passées sur nos têtes depuis que nous étions un peuple pauvre et misérable. Nos ennemis les Shoshones volaient nos chevaux durant l'été et nous empêchaient ainsi de chasser ; ils nous faisaient déguerpir les bords de la rivière et nous ne pouvions pêcher. En hiver, ils brûlaient nos loges à la faveur des ténèbres ; ils massacraient nos parents ; ils traitaient

nos femmes et nos filles comme des chiens et ne nous laissaient d'autre sort que de mourir de froid et de faim ou bien de devenir eurs esclaves.

“Ils étaient puissants ; nous étions peu nombreux et faibles. Nos cœurs étaient comme ceux des petits enfants ; nous ne pouvions nous battre comme des guerriers et nous étions chassés comme des daims sur les plaines. Lorsque le tonnerre grondait et que la pluie tombait par torrents, nous n'avions pas d'abri pour nous y réfugier, pas de place où nous pouvions reposer nos têtes, si ce n'est sous les rocs. Est-ce qu'il en est ainsi aujourd'hui ? Non, mes parents, il n'en est pas de même. Nous avons balayé les Shoshones de nos places de chasse, sur lesquels ils n'osent pas maintenant se montrer et nous avons reconquis le sol de nos aïeux, là où reposent inertes les corps de nos pères et de nos grands pères. Nous avons des chevaux en abondance et nous pouvons sommeiller avec nos femmes et nos enfants sans être molestés et sans craindre les attaques nocturnes de nos ennemis. Nos cœurs sont forts et nous sommes maintenant une nation !

“Mes amis, quels sont ceux qui ont produit ce changement ? les blancs. En échange de nos chevaux et de nos fourrures, ils nous ont donné des fusils et des munitions ; et c'est alors que nous devînmes forts ; nous avons tué beaucoup de nos ennemis et nous les avons forcés de fuir de nos terres. Et devons-nous traiter avec ingratitude ceux qui ont été la cause de cet heureux changement ? Jamais ! Jamais ! Le peuple blanc ne nous a jamais volé ; et je le demande, pourquoi tenterions-nous de le voler ? Cela était mal, très mal !—et ils ont eu raison de tuer les voleurs.”

A ce passage, des symptômes d'impatience et de mécontentement commencèrent à se manifester parmi un groupe de sauvages composé principalement des parents des indiens morts. Mais, sûr de son ascendant irrésistible sur ses auditeurs, il continua intentionnellement d'un ton plus fort : — “Oui ! Je dis qu'ils ont bien agi en tuant les voleurs, et qui parmi vous osera me contredire ?

“Vous savez bien que mon père a été tué par l'ennemi, alors que vous l'aviez tous déserté comme des poltrons et, tant que le Grand Maître de la vie épargnera mes jours, jamais un pied hostile ne viendra fouler notre sol. Je vous connais tous, et je sais que tous ceux qui craignent d'exposer leurs corps à l'heure de la bataille sont des voleurs lorsque la lutte est finie ; mais le guerrier doué d'un bras vaillant et d'un cœur fort ne saurait voler un ami.”

Après une courte pause, il ajouta : “Mes amis, les blancs sont.

braves et appartiennent à une grande nation. Il faut plusieurs lunes pour traverser les lacs qui les séparent de leur pays pour se rendre ici. Si vous êtes assez fous que de les attaquer, ils tueront un grand nombre d'entre vous ; mais supposons que vous réussissiez à détruire tous ceux qui sont ici, quelle en sera la conséquence ? Un plus grand nombre viendront l'an prochain venger la mort de leurs parents et ils annihilèrent notre tribu ; ou s'il n'en est pas ainsi, leurs amis, dans leurs pays, diront que nous sommes un mauvais peuple, en apprenant leur mort, et les blancs ne viendront jamais séjourner au milieu de nous. Nous serons alors réduits à notre état premier de misère et de persécution ; nos munitions seront promptement dépensées ; nos fusils deviendront inutiles et nous serons encore chassés de nos plaines et de la terre de nos aïeux, pour errer comme des daims et des loups au milieu des bois et des plaines. C'est pourquoi je dis qu'on ne doit pas commettre d'agression sur les blancs ! Ils vous ont offert une compensation pour la perte de vos amis ; acceptez-la : mais si vous la refusez, je vous dis à votre face que je vais me ranger de leur côté avec mes propres guerriers ; et s'il arrive qu'un blanc tombe sous la flèche d'un indien, cet indien, fut-il mon frère, lui et toute sa famille seront la victime de ma vengeance. ”

Alors élevant sa voix il fit l'appel suivant : “ Que tous les Wallah Wallah, et tous ceux qui aiment et affectionnent les blancs viennent de l'avant et fument le calumet de la paix ! ”

Plus de cent guerriers obéirent à cet appel et se séparèrent de leurs alliés. La harangue du jeune capitaine fit taire les esprits les plus excités et réduisit au silence ceux qui semblaient ne devoir être apaisés que par le sang de deux indiens.

Ces paroles ne sont qu'une faible ébauche de ce discours impressionnant auquel personne ne put résister. Car, le jeune chef parla pendant plus de deux heures et l'interprète, Michel, ne put rendre une grande partie de ses expressions, alors que l'orateur du désert ornait son discours de toutes ces brillantes métaphores particulières à l'imagination incomparable de l'enfant des bois. La parole du chef n'était pas passionnée, mais violente quelquefois, et toujours grande, gracieuse et nerveuse. Notre admiration, dit Ross Cox, ¹ en l'entendant était sans bornes et les plus grands orateurs de Grèce et de Rome pâlièrent devant l'éclat de son éloquence lorsque nous les lui comparions.

¹ *Adventures on the Columbia River*. By Ross Cox. Vol. II. Page 24.

Le capitaine sauvage dont l'arrivée opportune avait sauvé l'expédition de la mort fut appelé "Etoile du Matin." Ce héros des plaines était à peine à ses vingt-cinq printemps. Son père avait été un chef redoutable par sa bravoure et d'une grande influence ; il avait été tué quelques années auparavant dans une bataille par les Shoshones. Il fut remplacé par l'*Etoile du Matin*, qui ne faisait pas mentir le chantre du *Cid* :

.....aux âmes bien nées
La valeur n'attend pas le nombre des années.

Car, malgré sa jeunesse, il avait accompli des prodiges de valeur. Dix-neuf scalpes flottaient au cou de son cheval de guerre et ses victimes avaient été tuées dans divers combats pour apaiser les mânes de son père défunt. Il désirait porter le nombre de ses scalpes à vingt, ce qui, chez les Indiens, est le couronnement de la gloire militaire, mais telle était la terreur que son nom inspirait et la supériorité que donnait à la tribu l'usage des armes à feu, que l'ennemi disparut des rives de la Columbie et ne lui fournit pas l'occasion d'atteindre le complément désiré.

Le jeune chef était d'un port magnifique ;—regard d'aigle, taille admirablement découpée, stature svelte et fière, la nature s'était plu à l'orner de ses dons. A la bravoure sur le champ de bataille, il joignait la sagesse dans les conseils, et il commandait involontairement l'hommage des jeunes gens et le respect des vieillards.

Les réclamants furent en peu de temps satisfaits par son intermédiaire, puis les voyageurs canadiens et les sauvages se confondirent et ils attestèrent mutuellement leur réconciliation en allant fumer tour-à-tour le calumet de la paix. On donna un habit de chef à l'homme qui avait été blessé à l'épaule, et aux parents de ceux qui avaient été tués deux habits, deux couvertes, deux brassées de drap, deux lances, quarante balles et de la poudre, quantité de colifichets et deux petites chaudières pour leurs veuves. On distribua parmi les indiens près d'une demi balle de tabac et on fit présent au jeune capitaine d'un magnifique fusil de chasse et d'autres articles de prix.

L'expédition se remit ensuite en marche et fut suivie par les naturels durant plusieurs milles, qui ne leur témoignèrent aucune hostilité. Elle se sépara du chef et de ses compagnons de la manière la plus amicale, puis elle alla camper en toute sécurité sur la rive sud à quelques milles en haut de la rivière Lewis. Les jours suivants, elle continua sa marche sans interruption et le 12 décembre, elle atteignait le poste d'Okinagane.

XVII

Dans ses voyages à travers les plaines sauvages de l'ouest, LaRocque n'avait pas seulement à appréhender la rencontre des indiens, mais encore celle des bêtes fauves qui rôdaient en grand nombre. Les plus redoutables de ces animaux étaient les loups, les panthères, les ours, les lynx, dont les cris perçants et les hurlements sont la musique ordinaire du désert.

Pour se protéger contre les molaires de ces animaux féroces, LaRocque avait réussi à apprivoiser au Lac LaRouge, sur la Rivière Anglaise, un magnifique chien de provenance métisse ; le père appartenait à la fameuse race des chiens de Terre-neuve et la mère était une louve. Ce dogue redoutable avait eu plusieurs rencontres avec sa tribu maternelle, mais il avait eu généralement le dessous. En observant un loup près du fort, il se lançait sur lui avec beaucoup d'ardeur ; lorsque l'ennemi était un mâle, il le combattait rudement, mais en chien galant et généreux, s'il était une femelle, il la laissait retraiter sans la caresser de ses dents aiguës. Quelquefois il s'absentait pendant huit ou dix jours et à son retour il avait le corps et le cou criblés de blessures que lui avait infligées le museau de ses rivaux dans leurs rencontres amoureuses dans les bois. C'était un noble animal, mais il semblait plus empressé de s'attaquer à un loup qu'à un lynx.

Un fait donnera une idée des dangers auxquels on s'exposait en faisant rencontre de ces féroces animaux des bois.

Au printemps de l'année 1816, dix canadiens furent envoyés dans un canot en bas de la rivière Tête-Platte en une expédition de traite. Le troisième jour qui suivit leur départ, alors que ces braves voyageurs, assis à l'entour d'un feu excellent, dégustaient un bon diner dont le daim faisait les frais, un ours de grande taille, fort affamé, s'approcha prudemment de ce groupe que dérobaient un gros arbre en arrière. Avant qu'on connut sa présence, le terrible visiteur s'élança à travers la flamme du brasier, saisit l'un des hommes qui tenait en mains un fort bon morceau du gibier et en un clin d'œil, il l'entraîna dans une vigoureuse étreinte à environ cinquante verges. Ses camarades furent si stupéfaits à la vue du malencontreux visiteur et de la disparition soudaine du pauvre Louison, qu'ils restèrent pendant quelque temps immobiles et pétrifiés, puis suffoqués par l'émotion et affolés de terreur, ils coururent en tous sens, craignant à chaque instant de subir le même sort.

Finalement, Jean-Baptiste Leblanc, un chasseur métis, saisit son fusil, et il allait faire feu sur l'ours lorsque ses compagnons l'en empêchèrent en lui disant qu'il allait inévitablement tuer son ami dans la position critique qu'il occupait. Pendant ce délai, l'ours tout en tenant sa victime sous ses griffes, commençait à dépécer la viande garnissant l'os que Louison tenait dans ses mains. Une ou deux fois celui-ci tenta de se sauver, mais la lourde patte de l'ours en s'abattant sur lui ne lui laissait aucune chance de s'échapper. A sa troisième tentative, l'ours fit entendre l'explosion de sa rage par un horrible grincement de dents et le saisit à l'entour du corps.

Alors s'engagea l'une de ces luttes effrayantes qu'aucune plume ne saurait décrire entre l'homme qui se défendait instinctivement et l'animal dont la fureur ne faisait que s'irriter de la résistance qu'il rencontrait. Le malheureux Louison ne pouvait manquer de trouver la mort dans cet inégal combat et alors que son impitoyable adversaire lui broyait les os et lui labourait le corps de coups griffes, il lâchait des cris qui fendaient l'âme de tous ses compagnons. Louison allait s'affaïsser impuissant sur le sol, lorsque voyant que Leblanc guettait anxieusement la chance de tirer avec sûreté sur l'ours furieux, il lui cria : *Tire ! tire ! mon cher frère, si tu m'aimes. Tire pour l'amour du bon Dieu ! A la tête ! A la tête !*

Leblanc fit feu instantanément et il atteignit l'ours à la tempe droite. L'animal fit une profonde révérence, roula sur le sol en poussant de terribles mugissements et lâcha en même temps de ses serres le pauvre Louison, plutôt mort que vif.

Ce dénouement inespéré mit fin à l'anxiété fiévreuse et croissante des spectateurs et Leblanc s'élança alors à l'assistance de Louison. Il expédia promptement avec son couteau de chasse l'animal féroce qui avait failli déchirer à belles dents ce brave canadien.

On disséqua ensuite cette bête fauve, mais ses os étaient à peine recouverts d'un peu de chair amaigrie. De fait, la faim seule avait poussé cet animal à sortir de sa retraite et à faire cette tentative extraordinaire d'enlèvement, qui pourrait faire croire à une fable, si le fait n'avait été attesté par tous les canadiens présents. Car, c'est bien le cas de dire que

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Les serpents à sonnettes infestaient aussi les vastes solitudes de l'ouest et ils étaient également à redouter. Souvent on remarquait le long du fleuve Colombie des rochers complètement couverts de ces dangereux reptiles qui se chauffaient paresseusement au soleil.

Ross Cox raconte qu'une seule fois on en tua trente-sept, qui étaient enroulés sous une grosse pierre. Aussi l'on ne marchait sur les bords du fleuve qu'avec la plus grande précaution, car l'on craignait constamment de mettre le pied sur quelques uns de ces redoutables reptiles.

Un soir, après les fatigues de la journée, un canadien nommé Lacourse, qui formait partie de l'expédition du narrateur, s'était endormi sur une rive de la Colombie. Sa tête reposait sur une petite balle de marchandises et pendant qu'il se livrait ainsi à un sommeil de plomb, Ross Cox vit un gros serpent à sonnettes sur le point de s'élançer sur lui. Son premier mouvement fut de mettre Lacourse sur l'éveil, mais un ancien canadien qu'il amena sur les lieux, lui dit de ne pas faire de bruit, assurant que le serpent lui passerait seulement sur le corps sans lui infliger sa dangereuse morsure. Mais le reptile s'arrêta sur son épaule gauche et il y roula ses orbes visqueux, sans paraître vouloir attaquer Lacourse.

Plusieurs autre hommes furent avertis de la situation périlleuse de ce canadien et on décida que deux d'entre eux s'avanceraient un peu afin de détourner l'attention du serpent, tandis qu'un autre s'approchant de Lacourse en arrière tâcherait d'éloigner le serpent au moyen d'une longue perche. En observant les mouvements des premiers, le reptile se redressa en sifflant et fit bruire ses sinistres grelots. C'étaient des indices de colère.

Tout le monde était alors dans une grande perplexité sur le sort de Lacourse. Celui-ci continuait à sommeiller, inconscient du terrible danger qui le menaçait, car la plus légère morsure du serpent à sonnettes est mortelle. Heureusement que son sauveur put se procurer une perche longue de sept pieds et il réussit tout à coup à en glisser une extrémité sous les anneaux livides du serpent et à le lancer à plus de dix pieds de Lacourse.

Un cri de joie parti de toutes les poitrines, soulagées comme d'un grand poids, fut la première nouvelle que Lacourse apprit du danger auquel il venait d'échapper. Son sauveur se mit à la poursuite du reptile et il parvint à le tuer. Puis on continua la chasse de tous les serpents qui pouvaient infester les alentours et on en massacra plus de cinquante.

XVIII

Au mois d'avril 1817, Ross Cox et un nombreux parti de voyageurs canadiens et de sauvages laissèrent le Fort George, au bruit d'une salve de sept coups de canon, pour monter le cours de la

Colombie. La journée du cinq mai fut marquée par un événement qui faillit avoir un dénouement funeste.

L'expédition campait ce jour-là au portage du Rapide de l'Île Rocheuse et pendant que deux canadiens, Gingras et Landreville, montaient le courant en canot, le dernier, par une fausse manœuvre n'atteignit pas le fond de l'eau avec sa perche et l'embarcation chavira. Gingras eut la présence d'esprit de se tenir aux barreaux du canot qui, glissant avec la rapidité d'une flèche, alla s'échouer sur la rive.

Dans l'intervalle, huit hommes se précipitèrent dans un autre canot pour aller au secours du malheureux Landreville, dont les cris de désespoir s'éteignaient dans le mugissement de l'onde. Il resta invisible durant quelques minutes au fond de l'abîme, mais lorsqu'il apparut à la surface de l'eau, on le saisit par la chevelure et on réussit à déposer dans le canot son corps inanimé et à rappeler à la vie celui qui avait failli être englouti pour toujours dans le gouffre ahoyant.

Le 27 mai, l'expédition atteignit l'embouchure de la rivière Canot où commençait le portage. Plusieurs voyageurs étaient excédés de fatigues et brisés par les émotions, car ils avaient failli périr plus d'une fois. Aussi, on crut qu'il serait imprudent d'essayer à leur faire traverser les Montagnes Rocheuses et six canadiens et un anglais rebroussèrent chemin dans le meilleur canot pour se rendre à Spokane. Deux seulement avaient assez de force pour travailler, mais comme ils devaient descendre le courant du fleuve, on crut qu'ils pourraient arriver dans trois jours aux Chutes des Chaudières, d'où ils pouvaient facilement atteindre Spokane. Les vivres se faisant rares, on ne pouvait leur en donner que pour quelques jours. En se séparant de leurs camarades, quelques uns parurent mornes et découragés et ils prédirent, les yeux pleins de larmes, que jamais ils ne reverraient le Canada et tous ceux qui leur étaient chers. Hélas ! ces vagues pressentiments ne devaient que trop se réaliser par une épouvantable catastrophe.

En laissant les Montagnes Rocheuses, les malheureux invalides descendirent le courant jusqu'à leur arrivée aux Dalles où ils durent débarquer. Le canot seul resta à l'eau et on le retint du rivage au moyen d'une corde pendant que deux hommes le tenaient suffisamment éloigné avec leurs perches pour qu'il n'allât pas se heurter sur les rochers qui hérissaient les bords du rapide. Mais à une certaine distance le canot emporté par la violence de l'eau fit échapper la corde qui le retenait et le courant le poussa rapidement sur le rivage opposé où il alla se briser en pièces. Les

infortunés voyageurs n'eurent pas la présence d'esprit d'enlever de l'embarcation leurs couvertes et les quelques vivres qui leur restaient.

Ces malheureux se voyaient ainsi à bout de ressources à une saison de l'année où il était impossible de ne recueillir aucuns fruits ou plantes sauvages. Ils ne pouvaient retourner aux montagnes et leur seule chance de salut était de suivre le courant de la rivière et de la longer d'aussi près que les circonstances le permettraient.

Le plus sombre désespoir s'empara de tous les esprits, néanmoins on ne voulut pas se laisser périr sur ces plages désertes sans tenter d'échapper à une mort terrible par tous les moyens possibles.

La crue continue de l'eau avait complètement inondé les bords du fleuve et les voyageurs durent se frayer un passage à travers une forêt presque impénétrable couverte de broussailles. Leur seule nourriture fut de l'eau et comme ils étaient épuisés de fatigues et, émaciés par la faim, ils traînaient leurs corps de squelettes fort lentement. Aussi, le troisième jour, l'infortuné Maçon rendit le dernier soupir et ses camarades, tout en ne se faisant aucune illusion sur le sort qui les attendait, se déterminèrent à prolonger cette lente et terrible agonie aussi longtemps qu'ils auraient un reste de force. Ils se firent même cannibales et se partagèrent les restes de Maçon, qui leur permirent de survivre durant quelques jours. Leurs pieds étaient moulus et déchirés par les ronces du chemin, aussi ils ne parcouraient pas plus de deux à trois milles par jour. Holmes, le tailleur anglais, succomba peu de temps après Maçon et les survivants, dont les rangs s'éclaircissaient rapidement, dévorèrent de nouveau cette chair humaine, malgré tout ce qu'elle devait avoir de répugnant.

Il serait fastidieux de décrire la mort individuelle des membres de l'expédition. Qu'il nous suffise de dire que quelques jours après, cinq étaient tombés d'épuisement le long de la route et Lapière et Dubois seuls conservaient un reste de vie. Lapière fut trouvé quelque temps après sur les bords du lac Supérieur de la Colombie par deux indiens qui longeaient la rive en canot. Ils l'amènèrent à bord, le transportèrent jusqu'aux Chutes de la Chaudière, d'où il fut conduit à Spokane.

Lapière raconta à ses sauveurs l'horrible histoire suivante. Lorsque le cinquième de ses compagnons eut rendu l'âme, il se rendit avec Dubois au lieu où il avait terminé ses souffrances. Ils dépécèrent son corps et ils emportèrent une quantité aussi grande de sa chair qu'ils le purent. Cette nourriture leur permit

d'atteindre le Lac Supérieur où ils cherchèrent inutilement s'ils ne rencontreraient pas par un heureux hasard des sauvages. Leur horrible mets s'épuisait et tous deux s'attendaient à une mort prochaine. Lors de la seconde nuit qui suivit leur dernier repas, Lapierre commença à porter ses soupçons sur Duclos dont la conduite ne présageait rien de bon et il se tint soigneusement sur ses gardes. Peu après tous deux s'étendirent sur le sol pour dormir, et tandis que Lapierre feignait de sommeiller, il remarqua que Dubois ouvrait avec le moins de bruit possible son couteau de poche, puis cela fait, s'élança sur lui et lui infligea une blessure assez grave. Un combat acharné s'engagea alors, chacun luttait avec désespoir, car c'était une question de vie ou de mort pour l'un des deux combattants ; finalement, Lapierre parvint à s'emparer du couteau de son rival et il crut devoir pour se protéger l'enfoncer dans la gorge de Dubois, qui s'affaissa pour une dernière fois sur le sol qu'il rougit de son sang.

Durant quelques temps on accepta comme vrai le récit de Lapierre. Mais quelques naturels ayant subséquemment trouvé les restes de deux autres camarades près de ceux de Duclos, meurtris d'une telle manière qu'ils donnaient à soupçonner qu'ils avaient été massacrés, et comme la relation de Lapierre se contredisait en quelques endroits et donnait matière à des soupçons, la Compagnie crut devoir le faire conduire au Canada pour y subir son procès. Un seul indien fut amené comme témoin et comme sa déposition ne comportait qu'une preuve de circonstance corroborée par aucun témoignage, il fut élargi.

Ce chapitre d'horreurs donne une idée de plus d'une scène sanglante et terrible, où figurèrent nos malheureux compatriotes, et dont les rives solitaires des grands fleuves de l'ouest furent bien des fois les silencieux témoins.

XIX

Le 31 juillet 1817, un grand nombre de membres de la Compagnie du Nord-Ouest, guides, interprètes et engagés étaient réunis au fort du Lac La Pluie. Parmi ceux-ci, dit Ross Cox, ¹ il y avait mon vieil et estimable ami, LaRocque, dont le nom est lié si étroitement aux scènes aventureuses, qui se sont passées dans la Colombie, où il retournait avec un renfort de 40 hommes dont la plupart étaient des Iroquois de Caughnawaga.

¹ *Adventures on the Columbia River*. Vol. 11. Page 269.

Le même narrateur partait le 7 août pour retourner dans son pays et il parle en termes pleins de regrets de sa séparation avec le compagnon de ses courses, le bon LaRocque: " Je devais me séparer, dit-il, de mon ami McTavish, mais comme nous devions nous rendre en Canada avec la même brigade, notre séparation fut bien moins triste que celle que je dus faire en laissant mes anciens amis McGillivray et LaRocque. Nous avons passé ensemble des jours heureux sur les rives lointaines de la Colombie. Nos études et nos amusements étaient les mêmes. Nous avons souffert en commun beaucoup de privations inhérentes à cette périlleuse région ; et soit en canot, soit à cheval, ou au bivouac, il y avait entre nous une communauté de sentiments qui nous rendaient chers les uns aux autres. J'étais sur le point de retourner sur le théâtre tourmenté de la vie civilisée, tandis qu'ils s'en allaient faire face de nouveau à tous les dangers et à toutes les misères qui se rattachent aux devoirs d'un traiteur et notre séparation était d'autant plus douloureuse que, suivant toutes les probabilités humaines, nous ne devions plus jamais nous revoir. Ceux seulement qui connaissaient aussi bien que moi leurs nombreuses qualités sociales, leur mépris pour le mal, leur zèle pour le bien, pourront apprécier la vérité du modeste hommage que je rends ici à leur force de caractère et à la constante sincérité de leur amitié. "

En 1821, une révolution complète s'opéra dans les affaires de la Compagnie du Nord Ouest. Depuis longtemps elle faisait à la Compagnie de la Baie d'Hudson une concurrence ruineuse pour toutes deux et qui ne pouvait manquer d'amener leur destruction commune. Finalement, les compagnies se prêtèrent aux propositions de fusion qui furent faites et les préliminaires de l'acte d'union furent signés, à Londres, en mars 1821, puis confirmés au Fort William au mois de juillet suivant par les associés de l'intérieur, — les propriétaires hivernants.

Quelques uns des membres de la Compagnie du Nord Ouest étaient loin pourtant d'être satisfaits de quelques uns des arrangements qui furent conclus. Et ils avaient bien raison. Car la Compagnie de la Baie d'Hudson en absorbant sa rivale obtenait la part du lion. Et si elle est devenue si puissante depuis son incorporation avec la Compagnie du Nord-Ouest, c'est à cette dernière surtout qu'elle le doit.

De fait, ce sont les traiteurs de cette compagnie qui lui ont frayé la voie dans les pays les plus sauvages, qui ont découvert les communications fluviales qui ont facilité ses relations avec les indigènes et ont établi partout des postes de traite, alors que la Compagnie

de la Baie d'Hudson confinait son trafic au bord de la baie dont elle porte le nom. Et c'est lorsque la Compagnie du Nord-Ouest commençait à recevoir la récompense de son infatigable activité et de ses rudes travaux que sa moisson passa entre les mains de sa rivale qui, à force d'habileté et d'astuce de la part de Sir George Simpson, réussit à dicter les conditions de la fusion qui a fait par la suite sa fortune et sa prospérité.

LaRocque conserva la même position dans la nouvelle association et il devint l'un des *bourgeois* respectés de la compagnie de la Baie d'Hudson.

À proprement parler, le gouverneur, le député gouverneur et le comité exécutif de la compagnie étaient les seuls capitalistes de l'association. Les actions étaient divisées en cent parts dont soixante appartenaient aux premiers et les autres quarante étaient réparties entre les traiteurs en chef et les facteurs en chef, qui dirigeaient les affaires parmi les sauvages. Un facteur en chef devait avoir deux de ces actions et un traiteur en chef une; et lorsqu'ils se retiraient de la compagnie, ils en recevaient l'intérêt durant l'année qui suivait leur retraite et la moitié de l'intérêt durant les six années consécutives. On ne saurait les appeler actionnaires parcequ'ils n'avaient rien à faire dans l'administration générale de la compagnie; on les dénommait officiers commissionnés et ils recevaient seulement le revenu de leur part. Chaque action valait environ 350 louis sterling par an. Un grand avantage dont jouissaient ces derniers est que leurs actions n'étaient nullement affectées par les pertes que la compagnie pouvait subir.

XX.

Après trente ans d'une vie accidentée passée au milieu des bois et sur les bords des grands fleuves de l'ouest, LaRocque revint au pays natal qu'il n'avait visité qu'à de rares intervalles, après avoir obtenu le poste envié de traiteur en chef. Ce fut en cette qualité qu'il fut chargé du poste du Mingan dans le bas du fleuve St. Laurent avec la surveillance générale des comptoirs de cette division.

Encore quelques années et LaRocque, qui avait alors un avoir de vingt cinq à trente mille louis, aurait doublé son revenu, mais il aima mieux se retirer de la compagnie avec ce qui lui revenait alors pour ne plus s'occuper, comme il aimait à le répéter souvent, que de son salut. A la jolie fortune que LaRocque avait su amasser vinrent bientôt s'ajouter les revenus assez considérables que

possédait Melle Marie Archange Guillon, qu'il épousa peu de temps après sa retraite de la compagnie de la Baie d'Hudson, au mois de mai 1833.

Lors des troubles de 1837, LaRocque passa en Europe avec son épouse et il séjourna en France jusqu'en 1851. Doué d'un grand esprit d'observation qu'il avait fort cultivé dans ses voyages au Nord-Ouest, il aimait à voyager de ville en ville, à étudier les mœurs et les richesses artistiques de notre ancienne mère-patrie.

Durant son séjour en France, LaRocque n'oublia pas ses anciens compatriotes de l'Orégon, qui commençaient à avoir la visite de nos célèbres missionnaires, Mgr. Demers, mort il y a quelques mois et Mgr. Blanchet. A Willamette, par exemple, il y en avait un noyau assez important et quelle ne fut pas leur joie lorsque Mgr. Blanchet alla les visiter pour la première fois au mois de janvier 1839. Hommes, femmes et enfants accouraient de toutes parts pour venir entendre le messager de la foi, qui les remplit de toutes les consolations de la religion catholique, toujours vivace dans leurs cœurs, malgré leur éloignement des temples sacrés. En peu de temps, la population catholique, sous l'impulsion du dévoué missionnaire, érigeait une chapelle de soixante pieds de long, et un admirable zèle religieux se manifestait parmi ces fidèles momentanément négligés par le pasteur.

En 1843, écrit le P. de Smet, l'infatigable jésuite missionnaire, Mgr. Blanchet "entreprit l'érection d'une académie à Willamette dont les frais ont été payés par un M. Joseph LaRocque, de Paris, et qui est appelé Collège St. Joseph en l'honneur de ce monsieur."¹

M. le Dr. Meilleur, son ami intime, signale aussi l'esprit de charité qui anima LaRocque en faisant ce don généreux : "Outre les canadiens résidant, dit-il, qui contribuent avec tant de zèle et de succès à la prospérité de la mission de l'Orégon, un respectable citoyen du Bas-Canada, M. Jos. LaRocque, qui fait en ce moment sa demeure à Ottawa, a généreusement contribué à l'établissement d'une espèce de collège catholique Willamette, dans le territoire de l'Orégon. Cet établissement, connu sous le nom de Collège St. Joseph, en l'honneur du donateur, fut érigé par Mgr. Blanchet et ouvert à la jeunesse de ce diocèse en octobre 1843. Messire Langlois fut chargé de la direction de ce collège, tout en remplissant tout à la fois les devoirs de missionnaire. M. Langlois, élève du Collège Ste. Anne, est canadien aussi que nos Seigneurs Blanchet, et M. le Grand vicaire Brouillet, engagés dans la même mission. Outre les deux évêques susdits et la

¹ *Missions de l'Orégon et Voyages aux Montagnes Rocheuses.*

plupart de leurs prêtres, cette belle mission compte un bon nombre de canadiens-français et de nouveaux établissements sont en voie de progrès rapide.”¹

A son retour d'Europe, LaRocque passa quelques années à Montréal et il logea même durant plusieurs mois au Collège des Jésuites. Il aima toujours la vie solitaire qu'il avait menée durant une si grande partie de son existence et il voulut écouler le reste de sa carrière dans le recueillement et la retraite.

LaRocque n'avait pas eu l'avantage de recevoir une éducation classique. Cependant, il avait l'esprit bien orné et la mémoire richement meublée. Il avait acquis une foule de connaissances dans ses voyages en Europe et ses pérégrinations au Nord-Ouest, où il put employer de longues heures de loisir à la lecture, car dans presque chaque poste de traite, la compagnie avait établi un dépôt de bon nombre d'ouvrages intéressants et utiles. Il continua ses travaux dans ce pays qu'il appliqua surtout à l'étude de l'histoire et de la religion. Il disait à ce sujet avec le ton de plaisanterie qui lui était propre : “Après avoir étudié et pratiqué la sauvagerie, j'ai voulu étudier la civilisation sans trop la pratiquer.”

LaRocque n'était pas très communicatif et son extérieur semblait manquer de bienveillance, mais sous cette écorce un peu sévère battait un cœur noble et plein de feu que toutes les nobles aspirations savaient faire tressaillir. Cependant plus d'un visiteur se rappelle les agréables instants qu'il passa auprès de ce respectable vieillard, qui n'était jamais plus en veine que lorsqu'il parlait des mille incidents de sa vie aventureuse dans l'ouest.

Il aimait à faire revivre tous ces souvenirs du passé dans la conversation comme dans ses correspondances auxquelles il donnait un intérêt tout particulier et on en aura idée par la lettre suivante qu'il adressait à son frère, feu M. Antoine LaRocque, en date d'Ottawa, le 24 septembre 1863 :

“Cher frère, — J'ai reçu hier soir ta lettre du 21 courant, y compris celle de Hugh, que je te renvoie suivant ton désir. Je vois que celui-ci a l'intention de se fixer à Fort Edmonton sur la rivière Saskatchewan. C'est un magnifique pays. Il est tout en prairies et les buffles abondent jusqu'aux Montagnes Rocheuses, en longeant la montagne durant une longue distance jusqu'aux Indiens Routaynash et Têtes Plates dans une direction sud, autrefois les champs de bataille des indiens de l'est et de l'ouest.

“Il ne semble pas savoir qu'on a trouvé de l'or dans le Saskatchewan et sur les bords de ses nombreux tributaires, ce qui donne

1 *Mémorial de l'Education*. Page 54

la raison de leur peuplement rapide par les blancs. Je n'ai passé qu'une fois à Edmonton en 1812. Ce fut mon premier voyage aux Montagnes Rocheuses avec des chevaux. En laissant Edmonton et prenant une direction sud-ouest durant vingt jours à travers un pays boisé et des marais, on atteint la rivière Athabasca ; depuis ses parties supérieures jusqu'au haut de la rivière Fraser et de la Colombie.

“ J'ai traversé et re-traversé subséquemment en 1818, 1820 et 1825 la montagne dans la même place, la seule bonne et facile qui s'offre, mais j'y suis arrivé par différentes routes. On vient à la Rivière au Castor de l'Île à la Crosse tout le long en canots depuis le Fort William sur le Lac Supérieur. Edmonton et tout le rayon à six cents milles en bas et en haut sont un magnifique pays formé de plaines où abondent les buffles.

“ Hugh étant un bon *chasseur* aura plus de chances que bien d'autres de recueillir de l'or, non par son propre travail, car les coutumes indiennes l'en empêchent (un indien ne travaille jamais, comme tu le sais les esclaves et les femmes seules travaillent). Mais au moyen de sa chasse, il pourra procurer de la nourriture aux blancs qui travailleront.

“ En rappelant à mon souvenir mes voyages dans le Nord-Ouest, je parle avec plaisir de mon début en 1812 dans les plaines d'Edmonton, à cheval sur “ Poil d'original,” un noble animal qui appartenait à Bras-Croche McDonald. (On me dit que McDonald est mort au mois d'avril dernier. S'il en est ainsi, il clot la liste des membres de la Compagnie du Nord-Ouest. Tous sont morts.)

“ Après les plaines d'Edmonton je ne connais rien qui puisse être comparé au *Grand Rond* dans le pays des Serpents. J'y demeurai environ un mois. Le terrain qui est magnifique est bas et de niveau sur un espace de 12 à 20 milles. La rivière est au centre et le castor abonde. Du pays élevé qui l'environne, on a une vue magnifique du *Grand Rond*. En mars, l'herbe longue d'un pied couvrait les collines et était couverte de chevaux des Serpents, de myriades d'oies, tandis que mes Iroquois tendaient leurs trappes au castor au bas du *Grand Rond*. Je passai le jour dans une position élevée, tenant en main mon superbe fusil à deux coups et ayant près de moi nombre de chevaux retenus au moyen d'une courroie de cuir ainsi que mon fidèle ami, un magnifique petit chien, comme une sûre sentinelle pour me mettre en garde contre les partis de guerre qui pourraient passer dans ces parages.

“ Un poète aurait écrit bien des pages sur une telle vie. Hélas ! Tous mes compagnons du Nord-Ouest, Pambrun, Kitson, Ogden, Rowand et tant d'autres, vigoureux et actifs, sont morts !”

XXI

Le voyageur Harmon n'espérait pas trop de la fermeté de LaRocque à persévérer dans la bonne voie. Aussi, si celui ci a commis des erreurs de jeunesse, il les a noblement expiées au soir de sa longue existence. Car, il devint fort pieux, et il rechercha toujours l'atmosphère des communautés religieuses si imprégnée des aromes de la foi. Il envoyait très souvent à ses anciens collègues de la Compagnie de la Baie d'Hudson, dont la plupart étaient des écossais protestants, des ouvrages sur l'esprit du catholicisme ou de controverse religieuse écrits par les plumes les plus autorisées et les plus franchement catholiques.

Cet estimé citoyen passa ses dernières années chez les Sœurs Grises à Ottawa, au milieu desquelles il vint demeurer au mois de septembre 1857. Ces dévouées servantes de la foi étaient alors très pauvres et LaRocque fut pour elles un bienfaiteur d'une inépuisable charité. C'est lui qui a contribué plus que tout autre à faire ériger leur magnifique hôpital, dont les belles proportions se dessinent sur la rue Bolton. Aussi, a-t-on dit avec raison ¹ que sans ses promesses, les sœurs qui manquaient alors de tout, n'auraient jamais commencé une pareille entreprise et sans ses largesses plus grandes encore que ses promesses, elles ne l'auraient jamais exécutée. Les sœurs ont voulu, en reconnaissance que le titre de fondateur lui fut décerné et elles ont fait inscrire ce nom bien mérité sur le cercueil qui a reçu sa dépouille mortelle.

Sa charité ne s'est pas circonscrite aux Sœurs Grises d'Ottawa. Il a donné par exemple \$4,000 à l'Hôtel-Dieu de St. Hyacinthe, \$500 aux Sœurs du Bon-Pasteur de Montréal et des sommes considérables à bien d'autres communautés. Favorisé des dons de la fortune et de l'intelligence, honorablement allié, LaRocque eut pu tenir grosse maison et avoir un équipage; ayant beaucoup vu et beaucoup lu, conteur aimable, il eut pu recevoir des hôtes au milieu desquels il eut brillé par son esprit; il a mieux aimé restreindre ses dépenses au stricte nécessaire, se borner au commerce intime de quelques amis, pour vouer ses ressources à des œuvres pieuses.

Pour se familiariser avec la mort et afin d'avoir sans cesse présente à l'esprit la pensée de sa fin dernière, il avait fait préparer, depuis le décès de Madame LaRocque,—la digne émule de son

¹ Plusieurs détails de ce chapitre ont été puisés dans les notes biographiques publiées sur la vie de Joseph LaRocque dans *Le Canada* du 4 décembre 1866.

esprit de charité,—son cerceuil près duquel il dormait en attendant l'éternel sommeil. "Que d'animevements de gloire et de bonhe ur mais aussi que d'épouvantables terreurs, disait-il quelquefois à un de ses amis, sont renfermés dans ce mot : éternité !..... et dire que que la plupart s'en occupent à peine."

LaRocque était fort excentrique et l'on cite plus d'une de ses bizarreries vraiment désopilante. De douloureuses infirmités affligèrent sa vieillesse : la pierre et le rhumatisme, qui finirent par le confiner dans sa chambre pendant près de deux ans. Comme il aimait fort la médecine, il se livrait sur son être à des expériences qui lui valaient d'incroyables douleurs. En mars 1866, il subit l'opération de taille, que pratiqua avec succès le Dr. Landry, de l'Université Laval, mais le rhumatisme sembla depuis prendre plus d'empire et sa forte constitution dut céder enfin à une attaque de paralysie qui est venue mettre un terme à sa longue carrière.

Le vénérable octogénaire s'éteignit le 1er décembre 1866, muni du pain des forts et de tous les secours de l'église. Lorsque l'ange de la mort est venu annoncer à ce chrétien fervent le terme de ses cuisantes douleurs et l'heure de la récompense éternelle, le vénérable défunt laissait à peine assez d'argent pour payer ses obsèques. Ses nobles excès de charité l'avaient ruiné, mais ils lui ont valu là-haut, l'impérissable moisson des biens immortels.

JOSEPH TASSÉ.

L'HOMME PUBLIC.¹

La sincérité—comme la peint admirablement Vauvenargues—c'est l'expression de la vérité par la conduite, les manières, le discours. L'homme sincère montre son âme à nu. La Rochefoucauld l'appelle l'ouverture du cœur. Si l'orateur électoral possède le *probus*, sous tous ses aspects différents, il lui sera facile, même naturel, de s'énoncer sans déguisement, sans artifice. S'exprimer autrement lui imposerait le sacrifice de sa bonne foi ; il cesserait d'être le *probus*. Hâtons-nous d'ajouter qu'il arrive rarement d'être affligé par le spectacle de l'homme droit et honnête, cherchant, de nos jours, à obscurcir, par une humilité mal entendue, l'éclat de la vertu.

Mais, manquer de bonne foi et de sincérité en se constituant le bruyant avocat du bien et de la vertu que la mollesse et la lâcheté empêchent de pratiquer—voilà le tort que je me permettrai de signaler comme une des fautes les plus regrettables et les plus

1 On a discuté durant plusieurs des séances du mois d'octobre à l'Union Catholique de cette ville la question de savoir quelles étaient les études les plus propres à faire pour celui qui veut prendre part à la politique, soit comme homme public, comme orateur électoral ou comme électeur. Cette question a été débattue par plusieurs membres de l'association, et le Rév. P. Pailloux, un jésuite français dont l'éloquence égale le savoir, et qui fait un séjour de quelques mois au Canada, a bien voulu également exposer ses vues sur cette question. Il a remporté un succès complet et rarement l'éloquent orateur a été aussi heureux. Le Rév. P. Pailloux avait, dans ses considérations, signalé l'importance pour nos hommes publics de mettre leur conduite en rapport avec leurs principes. Mais le temps ne lui ayant permis que d'effleurer ce sujet, M. Adélar J. Boucher a cru devoir en faire l'objet d'une conférence spéciale qui fut lue ultérieurement à l'Union Catholique, et que nous reproduisons.

(Note de la direction.)

communes de nos hommes publics, de nos éminents personnages, de plusieurs d'entre nous-mêmes peut-être.

L'influence pernicieuse qu'elle exerce, est en rapport avec la position plus ou moins élevée de la personne qui s'y adonne; de même que, le plus puissant exemple—nous le savons tous—est bien celui qui nous vient de plus haut. En effet, si, à l'aide de la lampe du Diogène Chrétien, c'est-à-dire, le flambeau de la vérité et de la bonne foi à la main, nous cherchons dans leur conduite, l'accomplissement des paroles de bien qui tombent, en si grande abondance, et avec une facilité si remarquable, de la bouche de la plupart des candidats et jouteurs électoraux, de la plume de plus d'un rédacteur de Revue, d'une foule de correspondants journalistes, d'un grand nombre de ces improvisateurs, que le maniement plus facile de la parole semble autoriser plus souvent à diriger les assemblées,—puis, de nos personnages éminents,—de nos gouvernants,—de tous ces hommes influents dans les professions—dans le commerce et dans l'industrie,—hélas ! trop souvent, au lieu de cet accord rationnel entre la foi et la conduite, nous ne parvenons à surprendre que l'écho presque imperceptible de cette parole fervente;—de la fausse monnaie !—pour ne pas dire une opposition habituelle et systématique à la vertu que l'on se sent cependant dans l'obligation de proclamer.

En cherchant à nous rendre compte, un instant, de la cause d'une bizarrerie qui frapperait, par sa singularité, si elle ne repoussait pas, par sa bassesse morale,—nous en trouvons la solution, en envisageant celle-ci comme un des châtimens les plus sévères qui ait signalé la déchéance de l'homme. En effet, au commencement du monde Dieu avait créé l'homme droit : “Fecit Dominus hominem rectum.” (Eccl. VII. 30). Malheureusement, déçu par sa propre liberté,—fâcheuse liberté ! il ne comprit point l'excellence de sa condition première : “Homo, cum in honore esset, non intellexit.” (Psal. XI, VIII, 13).

Il tomba donc, et sa chute fut d'autant plus profonde, qu'il tombait de haut—de la tête de la création—de tout près de Dieu. Il a été comparé, dans sa chute profonde, au grand arbre dominant une haute montagne, brisé par la violence de l'orage, tombant d'abord sur son tronc, et roulant ensuite, avec les vastes débris qu'il entraîne, dans le creux de l'abîme.

Avec le péché, l'ignorance s'empara du cœur de l'homme : dès lors, la science des lois qui gouvernent le monde, comme de celles qui devaient gouverner les Etats, et la connaissance de soi-même, tout cela s'obscurcit. Le mensonge, la déception et l'illusion remplacèrent donc ces connaissances si profondes et si variées.

De là est découlée la vaine et impuissante philosophie de ces païens, dont le cœur, dit St. Paul, s'est couvert de nuages épais : puis, est venu la philosophie moderne, aussi impuissante et encore plus coupable.

Condamné à gagner son pain à la sueur de son front, l'homme dut aussi acquérir la science au prix de veilles et de fatigues, il devait, à chaque pas, rencontrer ces difficultés, ces contradictions, ces impénétrables mystères qui l'obligeraient à reconnaître son impuissance, en confondant son orgueil : la mesure croissante de ses connaissances devenait enfin celle de son ignorance.

Ne nous étonnons donc pas trop, s'il en coûte si cher, dans ces mauvais jours, pour acquérir sûrement et pratiquer courageusement—en toutes choses, cet esprit de vérité, de simplicité, et de sincérité qui caractérise l'honnête homme et le citoyen vraiment bon.

Si nous examinons maintenant quelques unes des causes les plus rapprochées et directes de cette incongruité de caractère, qui nous porte à professer des doctrines que notre conduite n'appuie que si faiblement, nous en trouverons une, et des plus graves, dans le *respect humain*, qui semble s'emparer plus étroitement des âmes qui auraient reçu mission spéciale de répandre autour d'elles le bon exemple.

Un pieux orateur, aussi éclairé qu'humble et modeste, (car il a soigneusement dérobé son nom à l'admiration et à l'édification du lecteur chrétien) — qualifie ainsi le respect humain : "C'est, dit-il, un bas sentiment de l'âme, qui la fait agir contre les lumières de sa conscience ; c'est une crainte lâche, qui empêche de pratiquer le bien, et qui fait commettre le mal, de peur de déplaire aux hommes, ou dans la vue de leur plaire ; c'est une faiblesse indigne, qui fait trahir les sentiments naturels qu'on approuve, pour suivre des sentiments étrangers que l'on condamne ; c'est une dépendance servile, qui fait ramper devant les hommes, dans le désir de se concilier leur estime, ou dans la crainte de s'attirer leur censure.

"Selon cette idée, est-ce assez dire que le respect humain déshonore la raison !.....Quoi de plus honteux, que de se rendre dépendant et esclave des autres ; de ne régler ses vues et ses actions que par les vues et les démarches des autres ; de penser, de parler, de juger, non selon ses vues et ses lumières, mais selon les vues et les lumières, disons mieux, selon les idées et les caprices des autres ; d'approuver le bien, et de n'oser le faire ; de condamner le mal, et de s'y laisser entraîner ; de voir ses obligations, et de n'oser les remplir ; de n'avoir presque plus par

“ soi-même, ni pensées, ni lumières, ni raison, ni sentiments, ni
 “ liberté ; ou de n’avoir de lumières que pour s’aveugler, de rai-
 “ son, que pour la sacrifier, de sentiments que pour les dégrader,
 “ —de liberté que pour l’immoler.....Ayons plutôt cette fermeté
 “ d’âme que la raison inspire, et, à ceux qui voudraient nous assu-
 “ jétir—répondons avec St. Paul : *Mihi autem pro minimo est ut a*
 “ *vobis judicer ?* (1 Cor. 4). Que m’importe que vous m’accusiez
 “ ou m’approuviez ?.....en parlant et en pensant ainsi, on se rend
 “ estimable et respectable au monde lui-même, qui, tout dépravé
 “ qu’il est, sait assez ce qu’il doit en penser. Mais ces lâches que
 “ le monde réprouve ; chrétiens à deux faces, que le siècle déteste ;
 “ soldats ambigus, qui ne sont ni à Dieu, ni au monde : quelle idée
 “ le monde même en a-t-il ?

N’est-on pas en droit de comparer ces hommes indiffé-
 rents et lâches, et partant ces indignes citoyens à ces infâmes sta-
 tues auquel le Prophète insulte ironiquement en disant : “ Ils ont
 “ une langue, et ils n’osent parler, ou ils ne parlent qu’en trem-
 “ blant ; ils ont des oreilles, et ils n’osent entendre, ou ils n’enten-
 “ dent que pour applaudir ; ils ont des yeux, et ils ne voient ni
 “ l’indignité de leur conduite, ni la bassesse de leurs sentiments,
 “ ni la dégradation de leur raison. Quelle flétrissure bien méritée !
 “ quelle servitude honteuse, que la raison désapprouve, que la loi
 “ condamne, que le monde même réprouve et déteste. ”

Le respect humain considéré avec les yeux de la foi acquiert
 une gravité plus compromettante encore. On l’a comparé, avec la
 plus grande raison, à une espèce d’apostasie dans la foi : il devient
 encore une véritable et funeste persécution exercée contre la reli-
 gion, non par des tyrans païens, mais par de soi-disant chrétiens.

Ces considérations, et mille autres non moins convaincantes,
 qu’il serait facile d’exposer ici, nous dévoilent assez clairement
 toute la bassesse de caractère de l’homme—de l’esclave, je devrais
 dire—qui se fait une habitude de proclamer bien haut des prin-
 cipes, des vertus civiles aussi bien que des vertus morales, qu’en
 misérable victime du respect-humain, il préfère sacrifier à quelque
 lâche complaisance, à une fausse-honte, ou, à une crainte servile.

Donc, le *vir probus*, loin d’être le vil esclave du respect-humain,
 loin d’imiter ceux qui font de la dissimulation l’étude de leur vie,
 devra se faire remarquer lui, par une franchise à toute épreuve,
 franchise qui exige cette noble indépendance de caractère que ne
 “ peut intimider la crainte de déplaire, et que l’intérêt privé ne
 “ saurait séduire. La vérité, la droiture inspirent cette franchise,
 “ qui donne à l’homme public le courage de dire ouvertement,
 “ entièrement, ce qu’il pense.”

Le *vir probus* possédera aussi la candeur : cette qualité " est aussi et surtout le caractère distinctif des jeunes gens qui n'ont pas encore appris, à leurs dépens, à se mettre en garde, contre les embuches du monde. Elle a bien de la peine à subsister au milieu du tourbillon du monde et de ses passions.—(Bescherelle aîné : *l'Art de briller en Société*).

Le bon citoyen aura donc, pour point de départ, une conduite morale et religieuse irréprochable. De cette conduite, découlera une parole — sinon toujours élégante — du moins toujours facile à produire, puisqu'elle sera l'expression franche et sincère d'une croyance manifestée et corroborée par des actes, et de cette parole saine et vigoureuse naîtra comme par enchantement la conviction, la persuasion entraînant, qui fait des cœurs généreux et bien disposés, une facile et noble conquête.

Cette droiture, cette candeur, cette franchise, cette sincérité, qui n'existe qu'en autant qu'il y a conformité entière entre la profession de foi et les actes, — la possédons nous d'abord nous-mêmes, — nos candidats, nos hommes publics, nos journalistes (qui ont ou qui prennent mission de nous éclairer) la possèdent-ils ?

A nous de faire notre propre examen de conscience. Quant aux autres, rassurons nous ; — que de fois nous ont-ils eux-mêmes donné l'assurance de leur bonne foi à toute épreuve, de leur orthodoxie à faire pâlir celle de leur évêque ! Pour être tant soit peu difficiles, on nous pardonnera de leur demander la règle avec la preuve. Ces protestations énergiques, ce dévouement sans bornes à l'Eglise et à ses représentants, cette intégrité qui n'admet pas le soupçon, cette vertu incorruptible qu'il s'arroge, loin d'affranchir l'homme public des obligations qui incombent au plus humble chrétien, lui imposent le devoir additionnel du bon exemple et de l'édification qui ignorent absolument le respect humain et la dissimulation.

Tout bien et toute vérité découlant de la même source, n'est-il pas à propos que l'homme d'état, le publiciste, aille, plus souvent que tout autre, y retremper ses forces et s'y désaltérer. Vous avez tous reconnu la mise en pratique de ce sage conseil dans l'admirable concordance entre la conduite personnelle et les professions publiques de M. Louis Veillot, — telle que nous l'a fait connaître son ami intime, le Revd. Père Pailloux. En effet, Louis Veillot proteste bien haut de son dévouement inaltérable à l'Eglise et au St. Siège ; — Partout et toujours, il foudroie le vice ; il exalte avec ardeur la vertu. Mais ce qui vaut mieux encore, il affixe le cachet à ses paroles — il leur imprime ce caractère indéniable de la conviction, en témoignant de la sin

cérité de ses écrits par des actes, par une vie des plus exemplaires, qui est un sujet d'édification pour ceux qui conservent encore la foi pure,—de bonheur, pour sa mère l'Eglise, qu'il vénère pieusement, et de douce consolation pour le St. Siège, qu'il sert avec une généreuse loyauté que rien ne peut ébranler. Que reste-t-il de surprenant que la Ste. Communion qu'il fait trois ou quatre fois la semaine, en dépit du sourire impie de tout Paris philosophe, devienne le secret de cette puissance invincible qu'il exerce d'une manière si redoutable envers et contre tous ses ennemis :— et, il en a beaucoup trop. Je souhaite qu'ici du moins, il compte autant d'amis que d'admirateurs. Quoi ! parcequ'il négligerait de cirer l'extrémité de sa botte — ou de se ganter avec élégance avant de se lancer dans la lutte, — parcequ'il témoigne de son profond dégoût et du mépris que lui inspirent les erreurs, jamais la personne, de ses ennemis, — en les anéantissant avec la première machoire d'âne qu'il rencontre sous ses pas, — quelqu'un retirerait à ce glorieux champion de nos plus chères et de nos plus pures libertés religieuses son admiration, non — on ne la lui saurait refuser, — mais, ce à quoi Veillot attacherait plus de prix — et l'Eglise aussi — sa sympathique et cordiale approbation ?

Est-ce plutôt à nous, qui vivons éloignés de ce grand Paris, centre de la corruption Européenne, qui ne connaissons guère le pitoyable état de débilité morale de ces journalistes impies, de ces populations gangrenées, que le grand publiciste catholique a véritablement reçu mission de soigner et d'assainir, est-ce bien à nous, dis-je, de lui prescrire le remède, le mode de traitement qu'il doit suivre, ou de lui reprocher l'administration de drogues trop efficaces. S'il y avait ici quelqu'un de cette opinion, je l'inviterais à se désabuser et à croire implicitement que, mieux que tout autre, Veillot se rend parfaitement compte de l'état moral et des symptômes alarmants de ceux qu'il a mission de traiter, — et qu'il sait proportionner ses remèdes à l'intensité du mal et à la condition plus que désespérée de ses misérables patients.

Hélas les événements ne justifient que trop l'opportunité, la nécessité même de francher dans le vif. Vous croyez donc peut-être qu'instruit par son double désastre, humilié dans sa fièreté jadis si altière, plongé dans le deuil universel, dégradé aux yeux du monde entier, par ses turpitudes et ses excès,—Paris ouvre enfin son esprit et son cœur à la raison. Hélas ! ce n'est pas ce que nous apprenons. Je tiens le fait de la bouche de touristes Européens, dignes de toute confiance, et récemment descendus en cette ville,—et plusieurs de ceux qui m'écoutent sont encore mieux

renseignés que moi—que, depuis les jours néfastes de la Commune, la condition morale de Paris a trouvé moyen de descendre plus bas encore qu'elle n'était parvenue avant d'avoir connu le Prussien, les plus basses passions y trouvent plus libre cours ; fermant son oreille à la voix de son prophète, qui lui rappelle les avertissements de Ninive, elle se prépare, par sa licence effrénée, par ses théâtres plus que jamais immoraux, par sa presse blasphématoire, par ses impiétés sans égales et sans nombre à encourir de plus terribles châtimens encore, que lui réserve la colère divine, de plus en plus irritée. En présence de ce tableau lugubre, peut-on blâmer Veillot de la sincérité et de la franchise qui lui inspirent les sages conseils et les prudents avertissements qu'il ne cesse d'adresser, sans déguisement et sans dissimulation, comme aussi sans ménagemens intempestifs, à ses concitoyens infortunés.

Aux Etats-Unis, la presse catholique peut se glorifier de compter parmi les siens plusieurs noms remarquables de publicistes très éminents, au caractère élevé, aux convictions sincères, hommes de sacrifices et de dévouement, qui, comme Veillot, donnent à la sublime vigueur de leurs écrits la sanction d'une vie toute catholique. On s'incline avec respect devant les noms de Orestes A. Brownson et de McMaster,—fervans convertis tous deux—devenus habiles théologiens catholiques, et, comme tels, ignorant dans leurs écrits remarquables le plus léger soupçon de dissimulation et de servilisme.

Nous avons nous aussi nos Veillots, et plus d'un. Si nos journalistes Canadiens Catholiques s'inclinent en présence de la supériorité de cette plume embrasée et quasi inspirée, plusieurs d'entre eux possèdent au moins le secret de sa force. Puissent-ils tous modeler leur conduite sur la sienne, et se disposer ainsi à devenir, en toutes choses, ses heureux imitateurs.

Je suis satisfait à un besoin du cœur, en rappelant—à ceux surtout qui ont peu l'occasion de suivre la presse anglaise de cette ville—que nous comptons au milieu de nous un de ces vaillants champions de nos libertés catholiques, un journaliste comme il en faut, un homme formé de bonne heure à l'école de l'amer sacrifice, qui puise ses forces remarquables, à leur véritable source, dans la Sainte Communion.

Ce Veillot canadien pratique également ce qu'il écrit, il édifie comme il exhorte les autres à le faire ; il est encore fidèle congréganiste, et, chaque semaine, armé lui aussi, de quelque grosse machoire d'âne, il foudroie à droite et à gauche, expose bien haut au ridicule, abîme, écrase, dans les colonnes de son *True Witness*, les misérables fauteurs d'erreurs, de calomnies et de men-

songes qui infectent surtout la presse anglaise et protestante de cette ville et de ces Provinces.

Plus que tout autre, donc le journaliste est-il tenu à cette franchise, à cette sincérité d'opinion et d'expression, qui ne manquent jamais de lui attirer le respect même de ses adversaires, s'ils ne réussissent pas toujours à leur faire partager ses convictions. Mais, hélas ! serviteur rampant trop souvent de ses innombrables lecteurs, qu'il devrait au contraire diriger, esclave surtout d'un vil gain, *auri sacra fames*, auquel il prostitue son honneur et ses principes ; le journaliste infidèle peut être comparé à ces flambeaux mortuaires dont la lueur blafarde ne contribue qu'à rendre plus visibles ces noirceurs morales sous lesquelles il disparaît.

Triste exemple à l'appui de ces faits : il n'y a que quelques jours à peine, le même numéro du *Herald* de New-York qui contenait les dénonciations les plus sévères à l'adresse de l'infâme assassin Rozenweig, dont le sale et dégoûtant procès s'est déroulé cette semaine, — ce même numéro, remarquez-le bien, contenait quelque trente-quatre annonces bien comptées offrant aux dames des Etats-Unis les mêmes odieux moyens et les mêmes chances infernales de tuer le corps, et de damner l'âme.

Membres de l'Union Catholique, ce caractère nous impose quelques légères obligations, parmi lesquelles j'appuierai plus particulièrement sur la nécessité du bon exemple donné bien haut, manifesté très ouvertement. C'est que nous vivons dans des temps qui exemptent pleinement de soupçonner l'excès dans la proclamation et surtout dans la pratique du bien.

Nos aspirations, nos désirs tendent vers la bonne direction. Le *Sursum Corda* nous appartient. Que notre conduite seconde donc nos volontés ! Puis, ayons le courage de lever, nous-mêmes, le voile de sur nos actes, afin que tout ce qui s'agite autour de nous d'indifférents, d'irreligieux (et pour moi, irreligieux a toujours signifié sans honneur moral et sans mœurs), d'esprits forts, de libres penseurs, de rêveurs philosophiques, sache et comprenne pour sa ruine, qu'il existe véritablement à Ville-Marie une noble, généreuse et, j'espère pour longtemps, florissante Union de jeunes gens, qui se sert avec avantage et avec profit des dispositions heureuses de l'intelligence et du cœur dont les a doués le ciel et une solide éducation chrétienne, comme d'autant de moyens légitimes et puissants pour assurer à cette Union le caractère le plus digne auquel elle puisse aspirer, celui d'une Union sincèrement et de bonne foi Catholique.

LOUIS JOLIET.

En restituant, contre l'opinion commune, dans une étude précédente, à Cavalier de la Salle, l'honneur de la priorité de la découverte du Mississippi, je n'ai pas eu pour objet de diminuer le mérite réel du père Marquette, non plus que celui de son compagnon Louis Joliet, dont le voyage est censé avoir inspiré l'illustre découvreur normand ¹. Si des recherches plus approfondies que celles qu'on a faites jusqu'ici me forcent à enlever aux personnages qu'on a mis en scène des titres auxquels ils n'ont pas de droits, on ne me refusera pas à moi-même la justice de reconnaître que je fais aussi tous mes efforts pour retrouver leurs mérites vrais.

C'est ainsi que j'ai appliqué tous mes soins à refaire la vie ignorée de Louis Joliet, qui jusqu'à présent n'a tiré d'autre avantage de s'être dévoué à la compagnie de Jésus, que de voir dans le récit de l'entreprise dont il était le chef, son nom presque effacé par celui du père Marquette.

Un des derniers écrivains qui ont recueilli un ensemble de notes sur la découverte de la vallée du Mississippi, regrette de n'avoir pu rien donner sur lui. "Après une notice aussi étendue sur le père Marquette, il semblerait injuste, écrit-il, de ne rien dire de son illustre compagnon, et il serait doublement intéressant d'en parler, parce que c'est un enfant du Canada; malheureusement nous n'avons sur lui que les renseignements les plus vagues."

¹ Bancroft, *History of United States*, 3^e volume, page 163. — *Discovery of the Mississippi*. — Gilmary Shea, page 34. — Garneau, *Histoire du Canada*, 1^{er} volume, page 239.

Quoique la notice de M. Gilmary Shea justifie trop son jugement sur la pauvreté de ses documents relatifs à l'homme qu'il voudrait faire revivre, M. l'abbé Ferland ajoute à ce propos? "Voilà donc encore un des hommes les plus remarquables du Canada tiré de l'oubli par un étranger. Combien en est-il, parmi les Canadiens instruits, qui connaissent le sieur Joliet? L'on a bien quelques notions qu'un homme de ce nom a découvert le Mississipi en compagnie d'un jésuite et qu'il en revient quelque honneur au Canada, voilà tout. Nous avons cependant bien peu de noms canadiens à tracer sur les tablettes de l'histoire, n'est-il pas surprenant qu'à défaut des enfants du sol, des écrivains n'appartenant pas à notre pays soient obligés de nous rappeler ces noms?"

Malgré le sentiment qui perce dans ces lignes contre les étrangers, je vais tenter ce que M. Gilmary Shea n'a pu faire, ni ce que feu mon honorable ami, M. l'abbé Ferland, n'a pu exécuter. — Ce n'est pas que Joliet, dans ma pensée, se place au niveau des hommes supérieurs qui ont été comme les pères du Nouveau-Monde. Mais il m'apparaît en effet comme un des enfants du sol qui en ont été les plus intelligents et les plus ardents pionniers, et puisque son nom est dans l'histoire, il est nécessaire de connaître sa vie, ne servit-elle qu'à nous rendre compte des passions autant que des besoins de la Nouvelle-France à ses débuts.

I

Joliet, comme la plupart des habitants au commencement des colonies, n'est pas le fils d'une famille distinguée. Dans ces premiers temps, où la métropole vient de s'acquérir de nouveaux pays par une exploration courageuse, les colons qui s'y portent sont naturellement des soldats ou des artisans.—La terre, couverte de forêts, appelle des bras qui l'exploitent, qui la défrichent, qui sachent tirer parti d'elle et en défendre l'occupation contre l'indigène. Dans ces débuts et sous un climat tel que celui du Canada, la tâche du pionnier était rude. "Il faut, dit un témoin de ces premiers travaux, qu'un pauvre habitant commence par abattre les arbres de son habitation qui est toute en forêt, qu'il coupe ces arbres d'une certaine longueur, maniable à un homme et à sa femme, pour les pouvoir remuer avec des leviers et mettre en tas, qu'il les fasse brûler, qu'ensuite il houe la terre à force de bras dessus et au travers des racines des arbres abattus pendant quelques années, qu'il en arrache le reste des troncs de ces arbres que l'on coupe à cinq ou six pieds de hauteur sur les neiges,

“ qu'il fasse les fossés nécessaires dans les lieux aquatiques, et qu'il fournisse à son entretien et à celui de sa famille qui est d'une excessive cherté à cause de la longueur et de la rigueur de l'hiver.”

Telle avait été d'abord ou à peu près la vie des parents de Joliet en arrivant sur cette terre, dont ils attendaient, Dieu aidant ceux qui s'aident, un avenir meilleur pour leurs enfants.

C'était avec cette espérance sans doute que l'an 1639, se présentaient à l'église de Québec un jeune homme et une jeune fille avec deux témoins et une escorte d'amis pour se marier. Ce jeune homme, nommé Jean Joliet, originaire de Sézanne, en Brie, lieu où devait mourir plus tard un grand voyageur en Afrique, LeVailant, était tout simplement le charron de la compagnie des Cent associés de la Nouvelle-France, et la jeune fille se nommait Marie d'Abancourt, dite Lasaille, fille d'Adrien d'Abancourt, de Saint-Varx, à Soissons ; et comme par un heureux présage des destinées du fils qui devait sortir de cette union, Jean Nicolet, que nous avons montré comme le premier découvreur du Mississipi, assistait en qualité de témoin à ce mariage, avec Nicolas Marsolet, interprète de la compagnie de la Nouvelle-France, pour la langue montagnaise, ainsi que Nicolet l'était pour la langue algonquine et pour le huron.

Six ans après, le 21 septembre 1645, le père Barthélemy Vimont, de la compagnie de Jésus, remplissant les fonctions de curé dans l'église de la Conception de la Vierge à Québec, baptisait un enfant qui recevait le nom de Louis. Cet enfant, c'était celui qui devait être plus tard le compagnon du père Marquette.

Le père de Louis Joliet étant mort de bonne heure, en 1650, l'année même que lui naissait un autre fils du nom de Zacharie, Marie d'Abancourt se remaria l'année suivante à Geoffroy Guillot, dit Lavallée,—de Beauport.—Ces seconds mariages sont rarement heureux pour les enfants du premier lit, mais il semble souvent aussi que la Providence veuille tenir à ceux-ci lieu de la protection naturelle qu'ils ont perdue.

Louis Joliet en fut un exemple ; car l'instruction qu'il reçut vraisemblablement en raison de sa situation pénible, devait lui donner le premier moyen de se distinguer de ses concitoyens. Admis au collège des Jésuites pour se préparer à l'état ecclésiastique, Louis Joliet n'avait pas encore dix-sept ans accomplis, le 10 août 1662, qu'il recevait la tonsure et les ordres mineurs dans la chapelle de leur congrégation. Quatre ans après, le 2 juillet 1666, il répondait avec succès dans les disputes de philosophie qui avait lieu alors devant les hommes les plus considérables du pays, et

dans lesquelles argumentait Jean Talon, le célèbre intendant de la colonie.

Joliet était encore clerc en 1667.—Il figure en cette qualité dans le recensement du Canada, de cette année au séminaire de Québec, mais il n'allait pas tarder à en sortir, son beau-père étant mort l'année précédente. Ainsi toutes les études auxquelles il s'était livré ne devaient servir qu'à élever et étendre son esprit.

En effet, vers 1668, il rentra dans le monde où se tournant vers le commerce, il s'appliqua jusqu'à l'âge de vingt-neuf ans, c'est-à-dire jusqu'en 1674, à apprendre les langues sauvages, les mathématiques " ainsi que la navigation par le quartier d'or et les sinus, " la géométrie, le compas de proportion et les supputations d'éclipses." Ces études, ajoutées aux connaissances qu'il possédait déjà devinrent pour lui l'instrument précieux de sa fortune, en même temps qu'elles lui permirent de se faire un nom parmi les explorateurs des terres de la Nouvelle-France.

Les premières entreprises de Louis Joliet en ce genre furent du côté des Outaouacs. Je crois qu'il accompagna le nommé Peray dans la mission dont celui-ci avait été chargé en 1668, pour la recherche de la mine de cuivre, que les sauvages disaient exister entre le lac Supérieur et la baie d'Hudson.

J'ai rapporté dans mes Recherches sur les découvertes des Normands dans les vallées de l'Ohio et du Mississipi ce que je sais de ce premier voyage de Joliet dont l'avis, lors de la rencontre qu'il fit le 24 septembre 1669 des Sulpiciens et de Cavelier de la Salle, eut pour effet de séparer ceux-là du jeune et ardent découvreur¹.

De retour de cette course, Joliet ne paraît pas être demeuré longtemps à Montréal ou à Québec.

Le 14 juin 1671, il figurait comme témoin dans l'acte par lequel Simon-François d'Aumont, écuyer, sieur de Saint-Lusson, prenait au Sault-Sainte-Marie possession des pays environnants. Saint-Lusson, avait reçu ordre de se transporter en ce pays pour y faire la recherche des mines de toutes sortes, et surtout de celle de cuivre.—Talon, ne voyant pas revenir Peray, avait supposé quelque mystérieux empêchement qu'il avait voulu lever. Il avait en outre enjoint à Saint-Lusson, partout où il passerait, de prendre possession du pays habité, d'y planter la croix du Christ, et l'écu de France à la première bourgade.

Arrivé au Sault-Sainte-Marie, à la mission des Jésuites, Saint-Lusson y avait trouvé les Achipouai, les Malamechs, les Noquets

¹ Voir : Les Normands dans les vallées de l'Ohio et de Mississipi. *Journal général de l'instruction publique*, page 624, 20 août 1862.

qui y résidaient.—Il y avait fait assembler le plus de nations voisines qu'il avait pu et qui se trouvèrent au nombre de quatorze—à savoir, outre les trois nations du lac Supérieur, les Banabeouik, les Makonsitek, les Poulteatamis, les Oumalhomnis, les Sassassouacottons, qui habitaient la baie des Puans.

Ces Indiens se chargèrent de faire savoir aux Illinois, Maskoutins, Outagamis et autres nations, cette prise de possession, tandis que les Christinaux, les Assenipoels, les Oumonsomi, les Outawas Bouscottons, les Niscaks et Masquikonkioeks, tous habitants des terres du Nord, alors présents au Sault, devaient l'annoncer aux nations qu'ils fréquentaient et qu'on présumait habiter en très-grand nombre sur le bord du la mer.

En présence de ces sauvages, des pères jésuites et de quelques Français, Saint-Lusson ayant fait lire sa commission par Nicolas Perrot¹, interprète pour le roi, avait fait dresser une croix en signe de son désir que le christianisme produisit des fruits en ces lieux.—Près de cette croix, les armes de France avaient été attachées à un bois de cèdre.

Après quoi Saint-Lusson avait dit par trois fois et à haute voix, à cri public :—Qu'au nom de très-haut, très-puissant, et très-redouté monarque Louis XIV du nom, très-chrétien roi de France et de Navarre, il prenait possession du lieu de Sainte-Marie-du-Sault, comme aussi du lac Huron, du lac Supérieur, de l'île d'Ecaontoton et de tous les autres pays, fleuves, lacs et rivières contigus et adjacents à ceux tant découverts qu'à découvrir, se bornant d'un côté aux mers du Nord et de l'Ouest, et de l'autre côté à la mer du Sud, dans toute sa profondeur. A chaque fois qu'il prononçait ces paroles, Saint-Lusson, levant un gazon de terre, terminait par un cri de : Vive le roi ! que répétait aussitôt toute l'assemblée tant des Français que des sauvages. Ceci fait, il déclarait à ces derniers que dorénavant, ils relevaient du roi, qu'ils étaient sous sa loi et que nul autre, sous peine d'encourir sa haine et les efforts de ses armes ne pourrait occuper ces pays.

¹ Les Mémoires de Nicolas Perrot sur les nations de l'ouest ont été publiés par le savant père Tailhan, de la compagnie de Jésus, avec lequel je regrette de ne pouvoir m'accorder sur les titres qu'il réclame pour sa Compagnie ou Rivière découverte du Mississipi. Nicolas Perrot, dans le recensement de 1681, figure sur la seigneurie de Lincot comme âgé de 37 ans, avec Madeleine Raclos, sa femme, qui est dite en avoir 25. Il avait alors six enfants, dont le plus âgé avait neuf ans. En 1684, Nicolas Perrot demeurait à Bekankour ou Rivière puante. Dans les papiers que m'a communiqués le regrettable abbé Ferland, je vois Madelaine Raclos, femme de Nicolas Perrot, de Bécancourt, et Marie Raclos, femme de René Baudouin, de Champlain, nièces et héritières de Collette Raclos, veuve de André d'Hoin, procureur en la cour du Parlement de Paris. Elles reçurent, dit l'abbé Ferland, des sommes considérables de cet héritage.

Dans cette circonstance intéressante, Joliet signa, après Nicolas Perrot, l'acte qui fut dressé de cette prise de possession. Les autres Français étaient le R. P. Claude d'Ablon, supérieur des missions de ces pays-là, le R. P. Gabriel Dreuilletes, le R. P. Claude Allouez, le R. P. André.—Jacques Maugras, habitant des Trois-Rivières, Pierre Moreau, sieur de la Taupine, soldat de la garnison du Château de Québec, Denis Masse, François de Chavigny, sieur de la Chevrotière, Jacques Lagillier, Jean Mayseré, Pierre Porteret, Robert Duprat, Vital Oriol, Guillaume Bonhomme, etc.

Le premier voyage de Louis Joliet, d'où nous le voyons retourner, lorsqu'il rencontre Cavelier de la Salle avec les Sulpiciens, donne à penser ainsi que sa présence au Sault-Sainte-Marie, l'année suivante, que le commerce des pelleteries des pays d'en haut l'attirait fortement, et l'on est encore plus porté à le croire par le contrat de société qu'il passait le 1^{er} octobre 1672 avec François de Chavigny et Zacharie Joliet.

Quelques avantages que lui promit la traite, il dut interrompre le dessein qu'il avait formé, ou ce dessein même coïncidait avec un autre, par lequel il espérait sans doute accroître ses profits.

D'après des mémoires dignes de foi, les jésuites avaient remarqué avec inquiétude l'arrivée des Sulpiciens dans les terres dont ils avaient les missions; les vues de ces religieux, celles de leur compagnon, Cavelier de la Salle, bien affichées faisaient craindre aux RR. Pères qu'on ne les précédât dans les régions de l'Ouest et qu'un ordre rival ne vint à les y supplanter.

Ces raisons les portèrent à mettre en avant un homme dont il se croyaient sûr, au moment même où Cavelier de la Salle revenait de sa seconde exploration, dans lequel il avait découvert le Mississipi jusqu'au 36^e degré, comme je l'ai dit ailleurs. -- J'ai entre les mains un acte du 12 octobre 1672, par lequel Cavelier de la Salle, présent à Montréal, reconnaît une dette contractée par lui pour ce second voyage.

Or, les premières entreprises de Joliet, qui n'avait guère alors que vingt-sept ans, indiquaient, de l'aveu de ceux qui le connaissaient, un esprit actif, entreprenant, un corps dur à la fatigue. D'un autre côté, la connaissance qu'il avait des langues outaouases, l'application de ses études mathématiques qui lui avait permis de donner une carte à MM. Dollier et Gallinée, dont ces derniers se servirent pour se guider, distinguaient déjà ce jeune homme des coureurs de bois, tels que Moreau, dit la Taupine, ou même d'hommes dont on a voulu surfaire la valeur, tels que Nicolas Perrot.

Il était donc naturel que les Jésuites, dans le projet qu'ils avaient

formé de reconnaître la rivière qui coulait au sud de leurs missions de la baie des Puans et du lac Supérieur, employassent à l'exécution de leur dessein un homme qui leur était tout dévoué, et chez lequel ils trouvaient ces qualités avec l'esprit de conduite et la sagesse propres à faire réussir une entreprise qui pouvait être difficile et dangereuse.

Ces raisons engagèrent très-probablement les Jésuites à mettre Joliet en avant à son retour de Québec, pour obtenir de l'intendant Jean Talon, la commission de reconnaître la mer du Sud par le pays des Maskoutens.

Dans sa lettre du 2 novembre 1672, le comte de Frontenac, arrivé depuis peu de temps dans la colonie, mandait à Colbert que M. Talon avait jugé expédient pour le service d'envoyer le sieur Joliet à la découverte de la mer du Sud par le pays des Maskoutens, et la grande rivière que ces sauvages appelaient Mississipi, rivière qu'on croyait se décharger dans la mer de Californie.—“ C'est un homme fort entendu, disait Frontenac, nous en aurons des nouvelles certaines cet été aussi bien que de la mine de cuivre du lac Supérieur où nous avons envoyé d'autres canots.”¹

Louis Joliet, évidemment par ce que nous apprend la relation du père Marquette, avait concerté cette entreprise avec lui, mais quoiqu'il fut chargé de cette commission, l'histoire a jusqu'ici donné la première place au révérend Père, faute de documents sur Joliet, de même que le manque de renseignements sur les entreprises de Cavelier de la Salle avait fait croire à la priorité du voyage de Joliet et de ce Jésuite.

II

Arrivé à l'île de Missilimakinak où il trouva le Père, Joliet acheva de tirer avec lui toutes informations que les sauvages pouvaient leur donner sur la direction à tenir. Ils connaissaient déjà plusieurs de ces peuples pour les avoir vus, soit à Missilimakinak, soit à la baie : les Illinois, par exemple, dont ils savaient la langue. Joliet, d'après les renseignements que le Père et lui avaient reçus, mettant à profit les connaissances qu'il avait acquises pour la navigation, avait tracé sur une carte les rivières et les noms des nations qu'ils devaient traverser, ainsi que les rumbes de vent à suivre.

¹ Il n'est pas parlé en cet endroit du père Marquette, que Charlevoix dit avoir été chargé par Talon de la découverte (454, livre X. *Histoire générale de la Nouvelle-France*).

Le 17 mai 1673, toutes les précautions prises, et pensant qu'avec les cinq ou six langues qu'ils savaient, ils trouveraient le moyen de se faire entendre, Joliet et le Père Marquette, suivis de cinq autres Français, quittèrent la mission Saint-Ignace, située à Missilimakinak, s'embarquèrent sur deux canots d'écorce avec un peu de blé d'Inde et quelques viandes boucanées pour toutes provisions.

La première nation qu'ils rencontrèrent fut celle des Mahominis ou de la *Folle avoine*, du nom d'une sorte d'herbe naturelle à leur terre. Déjà l'évangile avait été prêché à cette nation par les Pères Jésuites depuis plusieurs années, et comptait plusieurs chrétiens.

Lorsque les Malhominis apprirent le sujet de la course de nos Français, ils cherchèrent à les dissuader de leur entreprise par l'idée des dangers de la grande rivière et des partis en campagne, dangers auxquels ils ajoutaient d'autres inventions que leur dictait l'intérêt. La raison en était simple : les Européens, en pénétrant chez les Indiens placés au-dessous d'eux, enlevaient à ceux qui étaient au-dessus le bénéfice que ceux-ci pouvaient faire sur leurs voisins.

Mais ni Joliette ni le Père ne tinrent compte de leurs discours, et ils s'en furent à la baie des Puans, d'où ils entrèrent, par les 43° 40' de latitude dans la rivière des Renards qui s'y décharge, rivière qu'ils trouvèrent pendant près de 60 lieues remplie d'outardes, de canards, de sarcelles et d'autres oiseaux, attirés là sans doute par la folle avoine.

La navigation en fut d'abord douce et agréable ; mais lorsqu'ils se furent avancés dans cette rivière qui tire vers l'ouest-sud-ouest, ils rencontrèrent quelques difficultés que leur opposèrent les courants ; les rochers aussi coupaient les canots et les pieds de ceux qui les traînaient, surtout lorsque les eaux étaient basses. Ils franchirent néanmoins avec bonheur les rapides. Le père, en approchant des Maskoutens, chercha l'herbe qu'un sauvage avait dit au Père Allouez être un remède infailible contre la morsure des serpents. Il en mit dans son canot pour l'examiner.

Ils arrivèrent ainsi, le 7 juin, au bourg des Maskoutens ou *Nation du feu*. Trois nations y étaient rassemblées : les Miamis, les Maskoutens et les Kikapous. Les Miamis étaient les plus doux, les plus généreux et aussi les mieux faits de ces indiens : les deux longues moustaches qu'ils portaient sur les oreilles leur donnaient bonne grâce ; ils passaient également pour guerriers, et les partis qu'ils faisaient, le plus souvent retraient triomphants. A les comparer aux Maskoutens et aux Kikapous, ces derniers semblaient des paysans.

La bourgade était placée sur une éminence, d'où l'on découvrait de toutes parts, et à perte de vue, des prairies partagées par des bocages ou des bois de haute futaie. Ces sauvages ne se servaient pas, comme les autres, pour faire leurs cabanes, d'écorces, qui étaient rares dans leur pays, mais d'osier, qu'ils mettaient en paquet et emportaient où ils voulaient pendant le temps de leur chasse.

Joliet et le Père Marquette les ayant rassemblés pour leur exposer leur dessein et leur demander deux guides, ils accueillirent gracieusement leur demande et répondirent à leurs présents par celui d'une natte, pour leur servir, disaient-ils, le lit pendant leur voyage.

Le lendemain, 10 juin 1670, deux Miamis, à la vue de tout le village réuni, s'embarquaient avec nos sept Français qui se hâtaient de gagner le Mesconsing ou Ouisconsin, rivière qui coulait, à trois lieues de là et qui leur avait été dite se décharger dans le Mississipi.

Le rumb de vent qu'ils devaient tenir pour arriver à Mesconsing était le sud-ouest. Ils le savaient : mais le chemin était partagé de tant de marais et de petits lacs, et le canal de la rivière qui y menait se perdait si souvent à travers la folle avoine, que nos voyageurs pouvaient craindre de s'égarer. Aussi eurent-ils lieu d'apprécier l'utilité de leurs guides, grâce auxquels ils atteignirent et traversèrent un portage de 2,700 pas. Ces guides, après avoir aidé les Français à transporter leurs canots à l'Ouisconsin, les laissèrent seuls.

Là commençait réellement l'entreprise. On venait de quitter les eaux qui mènent au Saint-Laurent, dans la direction du nord, et l'on allait entrer dans celles qui menaient au sud : c'était l'inconnu pour eux.

Joliet, qui avait été sur le point d'être prêtre, sentit, comme le Père Marquette le besoin de se recueillir et d'invoquer un secours, sans lequel leur courage pouvait demeurer inutile.

Le Père avait une très-grande dévotion à la Vierge, sous la protection de laquelle il avait mis l'entreprise. Il avait fait vœu que s'ils découvraient le Mississipi, ils lui donneraient le nom de rivière de l'Immaculée-Conception. En ce lieu, nos français renouvelèrent leur vœu, et, après s'être encouragés les uns les autres, ils montèrent en canot.

Ils firent quarante lieues sur cette rivière, dont ils trouvèrent souvent la navigation difficile, malgré sa largeur, à cause de ses batures. Son cours était plein d'îles couvertes de vignes, et ses

bords paraissaient être de bonnes terres, entremêlées de bois, de prairies et de coteaux.

Le 17 juin (1), ils débouchèrent dans le Mississipi par les 42° 1/2 de latitude avec une joie que le Père, dans sa relation, dit ne pouvoir exprimer.

Ils voyaient donc cette rivière si renommée et ne se laissaient pas d'en contempler le paysage. Sur leur droite régnait une grande chaîne de montagnes très hautes ; de belles terres étaient à leur gauche. Peu large à cette hauteur, c'est-à-dire d'environ un quart de lieue, à l'exception des endroits assez rares où il est coupé d'îles, le Mississipi parut aux deux voyageurs d'un cours lent et paisible jusqu'au 38° qu'une autre grosse rivière, venant de l'ouest-nord-ouest, se décharge dans son lit.

Joliet et le Père Marquette remarquèrent avec soin toutes les singularités du pays qu'ils exploraient. Au 42°, ils ne virent presque plus de bois ni de montagnes, mais des îles plus belles et couvertes de beaux arbres. Au 41° 28', au lieu des chevreuils, des outardes et des cygnes qu'ils avaient vus plus haut, ils trouvèrent des coqs d'Inde et des bœufs sauvages, ou bisons, quelquefois par troupeaux de quatre cents.

Nos découvreurs avançaient sans savoir où ils allaient, déjà las et inquiets de n'avoir, pendant plus de 60 lieues qu'ils naviguaient sur cette rivière, découvert que des animaux. Cette longue solitude les effrayait. Ils craignaient aussi quelque surprise et se tenaient sur leurs gardes, ne faisant sur le soir qu'un petit feu à terre pour préparer leur repas, et, après le souper, ils s'en éloignaient pour aller passer la nuit dans leurs canots qu'ils tenaient à distance du rivage. Ils avaient encore la précaution d'avoir toujours quelque sentinelle.

Enfin, le 25 juin, le dixième jour de leur navigation sur le Mississipi, ils aperçurent sur le bord de l'eau des pistes d'hommes et un petit sentier assez battu qui entraît dans une belle prairie. Que devaient-ils, qu'allaient-ils faire ? Ils s'arrêtèrent pour l'examiner puis, dans la pensée que ce chemin conduisait à quelque village de sauvages, Joliet et le Père prirent la résolution hardie de laisser leurs canots sous la garde de leurs gens et d'aller eux deux seuls reconnaître ce sentier. Cela était bien aventureux ; ils suivirent ce sentier en silence, et, après avoir marché pendant près de deux lieues, ils finirent par apercevoir un village sur le bord d'une rivière, et, à une demi-lieue de celui-ci, deux autres sur un coteau

1 Un des mémoires manuscrits que je consulte dit 15, un autre le 25. Je prends la date donnée par le Père.

écarté. Leur émotion ne fut pas petite, mais ils se recommandèrent à Dieu, et, forts de leur prière, ils continuèrent de s'avancer sans être eux-mêmes découverts, quoiqu'ils fussent assez près des sauvages pour les entendre parler. Ils s'arrêtèrent alors et se mirent à crier de toutes leurs forces pour se faire reconnaître. A ce cri, les sauvages s'élançèrent hors de leurs cabanes, et n'ayant point de défiance de deux hommes qui, d'ailleurs, s'annonçaient eux-mêmes, ils députèrent au-devant d'eux quatre vieillards, dont deux portaient des calumets, pipes empanachées de divers plumages et symbole de paix. Ces députés s'avancèrent à petits pas, en élevant leurs pipes vers le soleil, comme s'ils lui présentaient à fumer, sans dire mot, toutefois. Marchant ainsi solennellement, ils mirent un assez long temps à faire le chemin qui les séparait de nos découvreurs. Cependant ceux-ci les considéraient, et peu à peu ils prenaient confiance. Les étoffes dont ces sauvages étaient couverts indiquaient qu'ils étaient en rapport avec des Français, ou au moins avec les nations qui nous étaient alliées. D'un autre côté, les cérémonies qu'ils faisaient n'étaient d'usage que pour des amis. Le Père Marquette voyant donc les vieillards les considérer attentivement, leur demanda le nom de leur nation. Ils répondirent être Illinois. — Ensuite, après avoir présenté aux deux voyageurs leur calumet pour fumer, ils les invitèrent à entrer dans leur village où le peuple les attendait avec impatience. Le Père et Louis Joliet se rendirent à cette invitation, et précédés des deux envoyés, ils arrivèrent à la porte de la cabane où ils devaient être reçus. Là, un vieillard debout et nu tenait les mains étendues et levées vers le soleil, comme s'il eût voulu se défendre de ses rayons, qu'il laissait néanmoins arriver sur son visage entre ses doigts écartés.

Lorsque Joliet et le Père furent près de lui : "Que le soleil est beau, Français, leur dit-il, quand tu viens nous visiter ; tout notre bourg t'attend, et tu entreras en paix dans nos cabanes." Après ces paroles, il introduisit les deux découvreurs dans la sienne, où la grande foule qui s'y trouvait les dévorait des yeux. Au milieu d'un profond silence, interrompu seulement de temps en temps par ces mots qu'ils disaient à voix basse : "Que voilà qui est bien, mes frères, que vous nous visitiez."

Nos voyageurs ayant pris place, on leur présenta le calumet, qu'ils eurent garde de refuser, le refus du calumet était un signe de guerre, et le Père et Louis Joliet feignirent seulement de fumer autant qu'il le fallait pour satisfaire aux exigences.

Pendant que les anciens fumaient après eux pour leur rendre honneur, on vint les engager de la part du premier des chefs Illinois à se rendre dans son village, où il voulait tenir conseil

avec eux. Ils y allèrent au milieu d'une multitude qui, n'ayant jamais vu de Français, ne pouvait se rassasier de les regarder.

Il y en avait qui couraient devant eux après les avoir examinés, puis se couchaient sur l'herbe le long des chemins en les attendant, et retournaient sur leurs pas pour les voir encore. Tout cela, dit le Père, se faisait sans bruit et avec les marques d'un grand respect pour les étrangers.

Lorsqu'ils arrivèrent, le grand chef des Illinois, entre deux vieillards, tous trois debout et nus sur le seuil de la cabane ainsi que l'avaient fait les premiers, les reçut tenant le calumet tourné vers le soleil. Il les félicita de leur venue en peu de mots, puis, lorsqu'ils furent entrés, après avoir fumé dans les calumets, ce qui était le début des autres amitiés, le silence s'étant fait, le Père Marquette, par quatre présents, fit entendre aux Indiens l'objet de son voyage.

Le premier de ces présents, signifiait que Joliet et ses compagnons marchaient en paix pour connaître les nations établies sur la Grande rivière jusqu'à la mer.

Par le second, le Père leur déclarait que Dieu, leur créateur, témoignait sa pitié pour eux, en l'envoyant le leur annoncer, et qu'ils devaient le reconnaître et lui obéir.

Le troisième voulait dire que le grand capitaine français, qui avait dompté l'iroquois, mettait la paix partout.

Enfin, par le quatrième, le Père Marquette les pria de leur donner sur la distance où ils étaient de la mer toutes les informations possibles, et surtout de les instruire des nations chez lesquelles ils devaient passer avant d'y arriver.

P. MARGRY.

(A continuer.)

CHRONIQUE DU MOIS.

Le procès des bandits de la Commune de Paris qui se poursuit depuis quatre mois marche rapidement à sa conclusion. Les interrogatoires qu'on fait subir aux accusés font connaître des faits qui font horreur, tant la barbarie des Communistes s'est révélée sous une forme révoltante. A entendre de la bouche même des coupables le récit de ces hontes et de ces brigandages effroyables on croirait assister à une mise en scène chez des anthropophages.

• Si ce n'était là de l'histoire, on se refuserait à croire que tant d'infamies qu'on signale sous les titres d'assassinats de la rue des Rosiers, de massacre des otages, d'exploits des citoyens pétroleurs et des citoyennes pétroleuses, ont vu le jour dans ce grand Paris qu'on appelle avec orgueil la patrie des beaux-arts, des sciences et des lettres ; la capitale du monde moderne ; le foyer le plus ardent où convergent les plus hautes illustrations ; la cité-reine qui personnifie les plus grands progrès de la civilisation. C'est dans cette ville même, si fière de ses gloires innombrables, que se sont accomplis les actes les plus odieux qui aient déshonoré ce siècle.

Dans le cours de l'instruction de ce laborieux procès intenté contre les Communistes, des aperçus nouveaux se font jour continuellement, et l'enquête heurte incessamment de front des turpitudes inouïes. Le président du conseil de guerre qui conduit cette instruction n'a pu s'empêcher une fois de s'exclamer : "Quelle foule de bêtes féroces !"

La justice se montre inexorable pour les coupables. Les condamnations à mort, à la déportation, à l'exil, à l'amende, s'exécutent ; et ceux qui ont conspiré contre la patrie sont aussi impitoyablement honnis par elle ou retranchés de son sein.

Les chefs de la Commune qui n'ont pu fuir à la chute de l'insurrection comme la lie du peuple qui les a suivis sont frappés indistinctement par la rigueur des lois suivant la mesure des crimes. Parmi les victimes qui ont été exécutées aucune peut-être n'a rallié autant de sympathies que le général Rossel. Malgré la supplication de son père, de sa mère et de ses deux sœurs ; malgré la pétition des habitants de Metz et des dames des ambulances de cette ville ; malgré la requête des officiers qu'il commandait au camp de Nevers et de celle de ses camarades de promotion à l'Ecole Polytechnique ; malgré les innombrables voix de la presse qui s'élevaient pour lui, la commission des grâces n'a pas voulu se laisser fléchir. C'est sans doute un fait très-regrettable si l'on considère les brillantes aptitudes militaires de Rossel et si l'on considère les services importants qu'il aurait pu rendre au pays dans l'avenir. Mais les accusations portées contre lui étaient tellement graves et la discipline militaire est tellement rigoureuse à l'égard des transfuges qu'on a préféré donner une leçon éclatante par le châtement plutôt que d'en imposer par la grandeur de la clémence.

Les épouvantables orgies de la Commune ont déshonoré Paris qui semble depuis près d'un siècle être un véritable nid de révolutions pour la France et pour l'Europe. Mais Paris, qui veut racheter ses crimes aux yeux du monde entier, a fait un pas vers la régénération en se proposant de combattre les infâmes principes de l'insurrection du 18 mars dernier. Dans ce but, une association se forme sous le titre de "*La Vigilante*, union des amis du progrès par l'ordre et le travail."

— "Il existe, disent les fondateurs de la *Vigilante*, un grand nombre d'associations pour susciter sans cesse et partout des prétextes d'agitations et de troubles ; il n'en existe aucune pour déjouer ces coupables manœuvres.

" Il y va, pour chacun, de la paisible jouissance de son patri-
moine ou du fruit de son labeur, d'opposer à la voix si puissante
des folles convoitises, la voix non moins puissante de la raison...

" Tout ce que de nombreuses associations des amis d'un progrès
chimérique font d'une manière clandestine par leurs discours et
par leurs écrits, pour amener le triomphe de funestes projets
qui tournent contre les fauteurs et leurs auxiliaires, la *Vigilante*
le fera au grand jour, pour pacifier les esprits, pour faire cesser,
par la persuasion, les malentendus qui existent entre le capital
et le travail, pour améliorer les conditions des classes pauvres,
pour détruire les méfiances répandues dans tous les rangs de la
société.....

" Elle fondera aussi, dès que ses moyens le lui permettront, des

“ sociétés de secours mutuels en faveur de ses adhérents ; elle
 “ interviendra pour trouver de l'occupation à ceux qui en man-
 “ queront ; elle couvrira de son patronage ceux qui se déplaceront,
 “ elle les recommandera *partout*, elle les suivra *partout* de sa solli-
 “ citude, afin que *partout*, ils trouvent aide et protection.

“ Indépendamment du concours que beaucoup de journaux
 “ existants prêteront certainement à la *Vigilante*, elle fondera un
 “ journal, qui, répandu à bas prix, et même gratuitement dans
 “ certains cas, dirigera les esprits vers les principes d'ordre, de
 “ moralité et de travail, sans lesquels aucune nation ne peut
 “ prospérer.”

Un tel programme ne peut manquer de rencontrer les adhésions de tous les honnêtes gens ; et leurs sympathies les plus ardentes seront sans aucun doute acquises à cette association. C'est une noble tâche et c'est de plus une tâche de véritable et bonne philanthropie ; c'est aux lieux même où l'Internationale a essayé ses premières armes que l'Internationale sera combattue. Autant eût valu donner à la *Vigilante* le titre d'anti-Internationale, tant son but est transparent et nettement avoué. Puisse-t-elle être à la hauteur de sa mission ! L'exemple est donné ; et puisse cette association étendre ses ramifications dans chaque pays, dans chaque ville, dans chaque canton où l'esprit du mal propage ses œuvres et ses principes de destruction.

*
 * *

U. S. Grant, le très sérénissime Président des Etats-Unis d'Amérique a adressé son quatrième message annuel à la branche législative du gouvernement. Il n'est pas d'usage que ces messages soient des chef-d'œuvres de style, et jamais de mémoire d'homme ils n'ont ressemblé à un discours d'académie. Les fleurs oratoires et le dieu de l'hyperbole n'ont jamais pénétré dans le sanctuaire présidentiel.

Tel qu'il est cependant ce message est une revue ou plutôt un résumé de la politique dominante de la République, et de l'état de ses relations avec les autres pays.

Les foudres que le Sénateur Sumner dirigeait périodiquement contre Albion sont éteintes ou sont tenues en réserve pour des circonstances ultérieures. Car le Traité de Washington a mis fin à l'imbroglie anglo-américain, et les difficultés de l'Alabama qui ont été si longtemps pendantes sont sur le point d'être réglées définitivement par voie d'arbitrage. “ Un tel exemple, dit Grant,

“ devrait être suivi par les autres nations civilisées. Il leur serait alors facile de dépenser leurs moyens d'action en faveur de l'industrie. Des milliers d'hommes sont en ce moment sous les armes pour régler les disputes qui pourraient s'élever entre les nations. ” Ces remarques fort judicieuses ont été faites plusieurs fois depuis douze mois dans tous les journaux. Ce système, tout humanitaire qu'il soit, est cependant fort difficile en pratique. On l'appliquera peut-être en maintes occasions. Mais arriver par ce moyen à l'abolition effective des armées est chose impossible. C'est une noble et généreuse idée qui portera sans doute quelque fois ses fruits ; mais ce ne sera pas toujours une digue assez puissante à opposer aux colères des peuples.

Le Président se félicite de n'être pas en bredouille avec la plupart des monarques du monde, pas même avec le roi de Tunis qui lui envoie ses hommages. Il fait les yeux doux à la France, à l'Allemagne, à l'Italie, à l'Espagne. A la Russie, il donne de chaleureuses poignées de mains. Au Brésil, il prodigue des louanges à propos de l'abolition de l'esclavage. Il est en cordiale entente avec le Cabinet de Mikado depuis que le gouvernement Japonais a placé plusieurs citoyens américains dans des postes importants. Mais là s'arrêtent ses aménités de bon augure.

Il relate les traitements barbares qu'on fait subir aux marins des navires américains qui font naufrage sur les Côtes de Corée, et raconte comment l'Amiral Rodgers a tenu haut le drapeau étoilé et comment les bandits du Céleste Empire ont été châtiés. Au Congrès de prendre les moyens nécessaires pour venger l'honneur national.

Les hordes de brigands qui vivent sur les frontières mexicaines commencent à impatienter Frère Jonathan. Toutefois, il “ espère que le Mexique, par sa propre action, pourra bientôt délivrer le gouvernement des difficultés créées par ces causes. ” Mais comment le Mexique, qui est actuellement en pleine révolution, le pourrait-il, lorsqu'il ne peut même exercer les moyens de répression au cœur de la contrée ?

L'anarchie est devenue une maladie chronique dans la république mexicaine. Il serait temps que les peuples civilisés mettraient fin à cet ordre de chose barbare. Mais le lion américain est là qui rugit en répudiant toute ingérence Européenne dans les affaires de l'Amérique. Alors pourquoi les Etats-Unis n'usent-ils pas de ce même droit d'ingérence dont ils sont si jaloux et qu'ils ont invoqué pour eux-mêmes depuis quelques années ?

Dans son message, le Président fait une revue concise et émet des suggestions pratiques relativement à la navigation, aux finances,

à la taxation, au département de la guerre et de la marine, aux postes, à la télégraphie, aux faits et gestes de la Société des Kulklux, au mormonisme, à la politique de pacification envers les Indiens, à l'agriculture, à la condition des Etats du Sud, à l'immigration et aux réformes du service civil.

Sauf ce qui concerne nos pêcheries auxquelles il a grand intérêt, le Président n'a pas daigné dans son message faire mention du Canada. Voilà un fait négatif qui contribuera sûrement à nous fortifier davantage dans la vertu de l'humilité.

*
**

Il est enfin arrivé ce Grand Duc Alexis, le fils du Czar de toutes les Russies. Il est enfin arrivé après avoir eu la bonne grâce de se laisser balloter plusieurs semaines sur l'océan par le souffle des vents contraires, après avoir eu surtout la bonne grâce de se faire longtemps attendre. Que de fois M. Catacasy, le Consul Russe, s'est transporté sur la plage pour voir s'il n'apercevrait pas à travers les espaces, à travers les brouillards de la mer, l'escadre qui devait emporter le fils de son souverain ! Que de fois, il a médité sur les mystères de l'océan qui engloutit indistinctement dans ses abîmes les pirates les plus vils comme les plus hauts personnages ! Mais à présent, il a fait litière de ces réflexions graves ou lugubres ; car le Grand Duc Alexis a échappé à tous les dangers et a triomphé de tous les retards.

Pendant que Tweed et Connolly, les dilapidateurs officiels de la municipalité New-Yorkaise, appellent du fond de leur prison des âmes bienveillantes pour répondre, au moyen de quelques centaines de mille piastres, de leur comparution au prochain terme criminel ; pendant qu'il sont plongés dans les idées les plus sombres au sujet de l'aveugle fatalité qui les frappe ; pendant que la démocratie, personnifiée partiellement dans la faction de Tammany s'écroule sous les efforts combinés des Républicains et d'un tiers-parti appelé la Réforme Démocratique ; pendant que le tripotage des dignitaires municipaux est aux abois :—on se réjouit à New-York, on se réjouit à Washington, on se réjouit dans toute la zone équatoriale de l'Amérique du Nord. Car le Grand Duc Alexis est venu honorer de sa visite la grande patrie des Etats fédérés.

Où donc se trouve la logique des événements ? Le fils du Czar de Russie dans la République Américaine ! Mais c'est un fait qui signifie en lui-même une alliance de principes contradictoires, qui représente deux idées diamétralement opposées. Mais c'est l'auto-

cratie la plus inflexible et la plus rude qui soit au monde, qui se met en accolade fraternelle avec le peuple le plus jaloux de sa liberté, avec le peuple qui prône le plus haut l'indépendance politique dans laquelle il se retranche. " Il y a là, en effet, une anomalie flagrante, dit une publication de New-York. Rien de plus logique cependant que cette anomalie, — à condition, bien entendu, que l'on commence par jeter par-dessus bord le bagage des principes qui sont, comme l'on sait, le fléau de la politique et l'épine de ceux qui la pratiquent. Mais une fois ce sacrifice fait, les accommodements coulent de source. Est-ce que la Russie n'a pas sa doctrine Monroe qui va de l'océan Austral au Bosphore ? Est-ce que les Etats-Unis n'ont pas leur testament de Pierre le Grand, qui va du Pôle Nord au Golfe du Mexique ? Et à part les intérêts de l'humanité, il n'y a pas un intérêt personnel entre les deux. Pas d'extension d'un côté qui gêne le développement de l'autre ; pas de frontières, pas de demandes, pas de nationalités qui se mettent en travers de l'entente cordiale ; pas de mers qui ne puissent être sillonnées de conserve par des flottes rivales. Au contraire ; un concours toujours prêt, une solidarité toujours serrée contre des prétentions, contre des concurrences, contre des antipathies à deux. Jamais deux puissances n'ont été mieux faites pour s'entendre sans se jalouser et jamais deux forces n'ont été si bien éloignées l'une de l'autre pour se rapprocher sans se heurter."

Aussi, quand on a bien fait la part des réjouissances publiques, on ne se gêne pas, dans certains cercles politiques de tirer des conclusions de haute importance à propos de cette visite du Grand Duc Alexis. Au dire de quelques-uns, le Prince Russe ne serait rien moins qu'un diplomate de premier ordre ; et il serait chargé de s'entendre avec Grant pour former entre les deux grandes puissances un traité d'alliance offensive et défensive.

Il n'y a aucun doute que les rumeurs publiques ont le don, en maintes circonstances, de mettre au jour les secrets les plus impénétrables ; mais la rumeur publique est souvent aussi un oracle menteur. L'avenir nous dira donc si la visite du Grand Duc cache un but politique ou si ce n'est qu'une simple affaire de courtoisie.

*
* *

A présent que Manitoba est paisible ; à présent que le feu des prairies a cessé ; à présent que l'ombre guerrière du général O'Neil

est disparue comme un brouillard, nous pouvons songer à loisir aux bienfaits du télégraphe en ce pays.

Une ère nouvelle s'ouvre pour Manitoba depuis qu'un fil télégraphique met cette Province reculée en communication avec nous. Le Gouverneur de la Puissance Lord Lisgar et le Lieutenant-Gouverneur Archibald se sont réciproquement félicités de cet heureux événement par un télégramme ; et le premier chant du télégraphe a été un chant de réjouissances.

Enumérer tous les avantages qui résulteraient de la facilité de communiquer par fils électriques serait une longue et laborieuse tâche. D'abord on sera au courant des nouvelles du jour ; et la curiosité de nos compatriotes de là-bas, qui au demeurant existe chez tous les êtres humains, aura de quoi se satisfaire amplement. Ils seront au fait des mille incidents de la vie au fur et à mesure qu'ils adviendront de par le monde. Phénomènes, catastrophes de tout genre, événements politiques, etc., ils sauront tout ce qu'il y a de plus saillant avant même l'arrivée des malles.

Sous le point de vue commercial, les avantages réciproques seront immenses. Exemple : — Quand les habitants du Nord-Ouest nous enverront des peaux de buffles, de cariboux, et toutes autres fourrures des plus recherchées, nous leur expédierons en retour des..... dépêches télégraphiques, en attendant que la construction du chemin de fer du Pacifique nous permette de faire mieux ; et ce sera un véritable jeu de qui-perd gagne. Mais, si l'on met de côté toutes les figures allégoriques, il est fort certain que l'établissement de relations commerciales effectuées promptement produira des résultats importants pour le développement rapide de ce pays.

Dans le cas d'une révolution ou d'une invasion quelconque, sans en excepter même celle des Féliens, il importe que le gouvernement reçoive des informations au plus tôt, pour qu'il puisse porter des secours efficaces à temps. Et désormais ce sera au télégraphe que nous devons en rendre grâces ; et grâces à lui, aussi nous saurons à quoi nous en tenir au sujet de ces fameux "*indignation meetings*" du Dr. Schultz.

Ainsi donc réjouissons-nous ! les distances qui nous séparaient de notre Province-sœur sont abrégées et nous pouvons lui envoyer à loisir de par les fils télégraphiques et nos félicitations et nos sympathies, tant qu'elle se tiendra dans le parti de l'ordre et de la bonne entente.

*
* *

Les compilations du recensement décennal du Canada sont terminées. Pour ce qui regarde la population des Provinces le résultat se chiffre comme suit :

	1871	1861	Augm.	Par ann. p. 100	Tot. p. 100
Ontario.....	1,620,842	1,396,691	224,251	$\frac{12}{5}$	16.09
Québec.....	1,190,505	1,111,566	79,851	$\frac{8}{11}$	7.18
N. Brunswick.	285,777	242,047	33,730	$\frac{11}{3}$	13.38
N. Ecosse.....	387,800	330,857	56,943	$1\frac{3}{4}$	17.21
	<u>3,481,921</u>	<u>3,090,561</u>	<u>395,265</u>		<u>12.79</u>

Ce qui frappe de prime-abord dans ce tableau c'est l'augmentation peu sensible du Bas-Canada ; et il est facile de voir que la nationalité canadienne-française n'a pas suivi son accroissement normal. En 1831, elle comptait 380,000 âmes ; en 1841, 524,307 ; en 1851, 669,528 ; en 1861, 847,615. Elle avait augmenté dans la proportion de trente à quarante pour cent par décade, tandis que là dernière décade ne constate qu'une augmentation si faible qu'elle se réduit à presque rien.

On s'attendait à de meilleurs résultats et le désappointement à été considérable parmi nos nationaux.

Quand on passe en revue l'enfilade des chiffres officiels, on sent de soi-même entraîné dans des réflexions amères. Sommes-nous destinés à être absorbés par ces flots débordants d'étrangers qui nous entourent de plus en plus ? Que sont devenues ces brillantes perspectives d'une nationalité française s'établissant distinctement et assurant sa prépondérance dans le Nord de l'Amérique ? L'édifice national que nous construisions pierre par pierre avec tant d'amour, est-il un édifice qui se dégrade et s'en va croulant sous le souffle d'une bourrasque ?

Pourtant aucun fléau n'est venu décimer nos rangs. Pas de guerre, pas de peste, pas de famine. Cybèle a promené sa corne d'abondance dans nos campagnes. Le commerce a pris des proportions plus considérables que jamais ; nombre de manufactures nouvelles ont été érigées et fournissent de l'occupation à des milliers de travailleurs.

Cette décadence relative de notre nationalité serait pour nous un mystère si nous n'en trouvions l'explication dans l'émigration énorme qui ravage notre pays. Qui peut dire combien de nos compatriotes sont là-bas dans la grande République voisine, dépensant

les plus nobles sueurs de leur front pour enrichir l'étranger, vivant souvent dans un exil amer et respirant une atmosphère contagieuse pour les mœurs ? Qui peut dire leur nombre ? Ce n'est pas exagérer que de dire qu'ils sont là un demi-million. Quelle perte pour un pays aussi jeune que le nôtre et qui a tant de ressources à mettre à la disposition de ceux qui s'emparent du sol !

La race canadienne-française n'a certainement pas perdu sa force d'expansion et de reproduction qu'aucune nation au monde ne pouvait égaler. Mais elle a perdu beaucoup de sa force de cohésion et d'union. On se laisse quelquefois trop facilement éblouir par le prestige magique et trompeur de la fédération américaine ; mais en thèse générale, la cause du mal vient de nous-mêmes. On n'a pas assez considéré les besoins directs du peuple ; on n'a pas donné une impulsion assez active à l'industrie ; la colonisation n'a pas encore produit des résultats assez marqués. Mais tout cela se trouve quelque peu remis dans la bonne voie depuis que le nouveau régime a accordé à notre Province une autonomie distincte.

Il faut travailler avec plus d'ardeur que jamais à extirper radicalement les causes de nos faiblesses. Le danger apparaît. Notre nationalité tomberait avant peu si chacun s'endormait dans des illusions trompeuses ou se croisait les bras. C'est en réagissant contre les causes du mal, c'est en combattant avec courage tous les bons combats de la patrie que les peuples, quelque petits qu'ils soient, se relèvent.

EUSTACHE PRUD'HOMME.

BIBLIOGRAPHIE.

Causeries du Dimanche par A.-B. Routhier. Montréal. C. O. Beauchemin & Valois, Libraires-Imprimeurs. 294 pages.

La critique est la pierre de touche d'un ouvrage. Elle n'a pas manqué aux études que M. Routhier a réunies sous cette rubrique. C'est une preuve qu'on leur reconnaît une certaine valeur. Un volume insignifiant tombe à plat, on ne lui fait pas plus l'honneur de le lire que de le discuter. Il doit avoir le sort des ouvrages nés pour ennuyer dont parle Boileau:

Leurs tas aux magasins cachés à la lumière
Combattent tristement les vers et la poussière.

Le livre de M. Routhier, outre son mérite intrinsèque, devait d'autant plus faire parler de lui qu'il s'attaque à une foule de questions d'actualité. Flagellant sous merci les erreurs de notre temps, cinglant vigoureusement les idées les plus chèrement caressées par les libérateurs et les librepenseurs, nous ne sommes pas surpris qu'il ait créé de l'émoi dans les cercles où elles sont l'objet d'un culte fervent. On a répondu à l'auteur par la moquerie et le persiflage, on a voulu tuer sous le ridicule ce qu'on a appelé les *sermons* de M. Routhier. Mais ces pauvres moyens n'ont guère de chance de succès auprès des esprits sérieux.

Nous ne sommes pas prêt à endosser toutes les idées de l'auteur et nous aurions bien à signaler ça et là quelques exagérations. Mais somme toute, le volume de M. Routhier lui fait honneur au point de vue du fond comme de la forme. Aussi, si d'une part les critiques ont été sévères, d'un autre côté, les éloges ont plu avec non moins d'abondance.

L'auteur a reçu d'abord les approbations les plus flatteuses de l'évêque de Montréal et de Mgr. Bitha. C'est un double témoignage d'un grand prix. Plusieurs des admirateurs de M. Routhier ont porté l'enthousiasme jusqu'à lui décerner le titre de Louis Veuillot canadien. C'est forcer la note. Nous avons une haute idée du talent de M. Routhier, nous croyons qu'il brûle d'un feu aussi ardent que l'auteur des *Libres Penseurs* pour

la noble cause de l'église, mais l'adulation nous a toujours déplu et nous nous dispenserons de tout parallèle.

Gardons-nous des exagérations de la critique comme de l'éloge. Il y a là un double écueil à éviter. Tant que ces exagérations seront de mode, elles enrayeront le progrès littéraire au lieu de l'activer et fausseront l'opinion publique au lieu de l'éclairer.

Les *Causeries* de M. Routhier sont de véritables mélanges religieux, politiques et littéraires. La première partie qui traite de la religion et de la politique est la plus importante. Elle contient dix-huit chapitres distincts sur les sujets les plus divers.

Ces études sont très sérieuses et démontrent que l'auteur est nourri d'études profondes en religion et en philosophie. La forme est presque toujours irréprochable. Nous comptons réellement peu de plumes aussi châtiées. Si le style ne se soutient pas toujours, il sait s'élever parfois à une grande hauteur. Il est embelli par une foule d'images pleines de grâce et de coloris et M. Routhier sait les semer à propos dans son parler littéraire sans que le bon goût ne puisse lui reprocher une trop grande exubérance. L'auteur affectionne les descriptions et les réussit presque toujours. Pour donner une idée de la richesse de sa palette, nous ne saurions mieux faire que de reproduire les lignes suivantes, digne couronnement d'un fort joli article sur le prisonnier du Vatican :

“ Aujourd'hui, jour de la Toussaint, je suis allé sur le bord de la mer.

“ Le crépuscule descendait promptement et couvrait déjà d'une teinte sombre l'horizon qui se chargeait de nuages. Le vent soufflait avec force, et ses rafales tourbillonnantes faisaient retentir à mon oreille, comme des cris de naufragés, les sons lugubres de la cloche des morts.

“ La mer montait.

“ Les flots déferlaient bruyamment sur le sable, et couvraient déjà une grande partie du rivage. Seul, un rocher les dominait de toute sa hauteur, et, calme, attendait la fin de la tempête.

“ Mais les vagues accouraient toujours plus furieuses et l'entouraient en poussant des cris sauvages. Écumantes et pressées, elles se poussaient les unes sur les autres, comme les flots d'une émeute que l'ivresse et la rage précipitent, et bientôt, comme des couleuvres immenses, elles enroulèrent autour du rocher leurs anneaux livides et couverts de bave.

“ La mer montait toujours, et quand elle eut atteint sa plus grande hauteur, son écume jaillissait jusque sur la crête du rocher qui disparaissait par intervalles.

“ Mais bientôt, le reflux commença. La mer se retira en grondant, et le rocher reparut plein de calme et de majesté.

“ Dans cette résistance calme et forte du rocher à la mer, j'avais sous les yeux une image frappante de la lutte terrible mais pleine de mansuétude que Pie IX a soutenue et soutient encore contre la Révolution. La Révolution est un océan qui a son flux et son reflux. Aujourd'hui le flot monte et se gonfle, et l'on dirait que Pie IX est englouti sous l'écume; mais laissez la mer se retirer, et vous reverrez le Pape plus vivant et plus fort que jamais ! ”

M. Routhier publie plusieurs articles d'actualité sous le titre : “ *Notre Situation, L'annexion, L'indépendance, L'émigration, L'avenir des États-Unis.* ” Résumons brièvement ses vues politiques.

L'auteur a une confiance inébranlable dans notre avenir et notre mission comme peuple catholique sur ce continent. Il veut le statu quo comme

propre à affermir nos institutions politiques et sociales et à assurer notre développement national. L'alternative de l'indépendance ou de l'annexion étant posée, il opterait pour la première. " Qui sait ? dit-il. Avant qu'aucun conflit ne survint de la part de sa voisine républicaine, la monarchie canadienne, aurait peut-être le temps de se consolider. Elle pourrait se faire des alliés, et peut-être même s'assurer le protectorat de la France et de l'Angleterre. Ce serait un moyen pour elles de réparer les fautes commises et de tenir en échec une puissance qui les menacerait. Il en est d'ailleurs des peuples comme des individus. Il y a place au soleil pour les petits et les faibles, pour les riches et les pauvres ; et il arrive souvent que les petites fortunes sont mieux assises que les grandes."

Dans sa *Promenade en Amérique*, Ampère a dit énergiquement que notre annexion au peuple envahissant des Etats-Unis serait le coup de mort de notre nationalité et qu'autant vaudrait tomber dans le gouffre du Niagara. M. Routhier n'est guère plus optimiste sur ce point. Voici entre autres choses ce qu'il dit :

" Les Etats-Unis sont prosternés devant des dieux étrangers que nous ne devons pas adorer, et dont le culte causerait notre mort. Il y a certains péchés capitaux dont ils ont fait des divinités, comme les peuples de l'antiquité païenne, et qui n'y manquent pas de temples. Vénus, qui dans le langage chrétien s'appelle l'impudicité, n'y voit jamais ses autels abandonnés, et le dieu de l'argent n'y compte pas un athée. Le temple immense dans lequel on leur sacrifie s'appelle le matérialisme, matérialisme le plus effréné que l'on ait vu dans les temps modernes.

" Et c'est à ce peuple que l'on voudrait nous unir ! C'est à son bras et dans ses sentiers que l'on voudrait nous voir marcher ! C'est devant sa déesse Liberté, mieux nommée la *licence*, que nous devrions plier le genou !

" Eh ! que deviendraient alors notre foi antique et nos mœurs ? Que deviendraient nos institutions si le souffle de l'indifférence religieuse y pénétrait ? que deviendrait notre belle littérature si profondément empreinte du spiritualisme chrétien ?

" Non ; nous ne devons pas courir audevant de ces dangers. Séduits par le progrès matériel, comme le papillon par la lumière d'une lampe, n'allons pas voltiger sur les bords de cet abîme. Attendons que la nécessité nous y jette malgré nous, et nous accepterons alors le sort que la providence voudra bien nous faire.

" Je ne dis pas : l'annexion, c'est la mort. Mais je dis : l'annexion, c'est le péril immense, immédiat, certain ; péril pour notre foi, péril pour nos institutions, péril pour nos mœurs, péril pour ce que j'appellerai notre *spiritualité* ! Fuyons tous ces périls, lors même que nous aurions quelque espérance d'y échapper, grâce à la vitalité nationale.

" Notre peuple est un : n'allons pas exposer son unité dans cet immense caravansérail de peuples si divers par le caractère, par les mœurs et par la religion. Notre peuple est essentiellement religieux ; n'allons pas le plonger dans ce vaste océan d'indifférence où flotte la nation yankee. Quoique conservateur, notre peuple a des tendances libérales ; n'allons pas le jeter dans les bras du libéralisme américain, où toutes les fausses doctrines vont s'abriter du manteau de la déesse Liberté ! "

Comme tout canadien ami de son pays M. Routhier déplore le mal chronique de l'émigration. Mais il ne voit pas tout en noir. Cette émigration suivant lui a quelque chose de providentiel et elle contribuera à ramener les Etats-Unis dans le giron catholique. Jusqu'à présent on ne saurait

croire à cette influence. Elle pourra se faire sentir plus tard. Car, l'indifférence religieuse surtout et les sectes protestantes ont fait de terribles ravages dans les rangs de nos compatriotes vivant à l'ombre des trente-six étoiles du drapeau américain. Et il est permis de se demander si, avec une foi aussi vacillante, une bonne partie de nos compatriotes émigrés n'ont pas encore plutôt réussi à éloigner les protestants du sein de l'église catholique qu'à les en rapprocher.

Mais laissons l'auteur développer son idée :

"Je sais que nos malheureux compatriotes sont exposés à perdre la foi et la perdent le plus souvent sur la terre étrangère. Mais sous la cendre de l'oubli, il reste toujours au fond de leurs cœurs un feu latent dont le moindre souffle peut réveiller l'ardeur. Aussi, quand les prêtres canadiens sont apparus au milieu d'eux, avec quel enthousiasme et avec quel bonheur ils les ont accueillis ! La plainte de l'exilé, le cantique de la douleur, *Super flumina Babylonis*, a été interrompu, et les chants d'allégresse se sont fait entendre. Tous se sont groupés autour du prêtre, comme des enfants autour de leur père, avides d'entendre de cette bouche vénérée ces paroles d'amour et d'espérance dont leur enfance a été bercée. Au premier rayon de cette lumière divine qu'ils ont cessé de contempler, les ténèbres ont été dissipées, et leurs âmes ont recommencé cette vie surnaturelle qui les unit à Dieu.

"Voici donc ce que mon rêve me laisse entrevoir dans un avenir plus ou moins éloigné. Je vois des Canadiens-français se groupant et s'agglomérant sur tous les points des Etats-Unis, y construisant des villages et y fondant des villes. Je vois nos autorités ecclésiastiques députant des prêtres, des pères à ces pauvres enfants prodiges, et les ramenant dans les bras de leur père qui est dans les cieux. Et comme la vérité a quelque chose du rayonnement du soleil, je vois la lumière évangélique jaillissant de ces différents foyers et illuminant l'horizon.

"Déjà l'œuvre est commencée et elle se continuera. Nos missionnaires répandent ça et là la divine semence, et les églises catholiques élevant leurs têtes majestueuses se regardent par-dessus les montagnes.

"Déjà les servantes de Dieu en Canada ont jeté dans ces contrées lointaines les fondations de couvents magnifiques d'où sortira une autre pépinière d'apôtres ; et la Foi catholique, servie par ce double ministère de la religieuse et du prêtre, étendra invinciblement ses conquêtes.

"La croix que nos pères ont plantée sur les bords du Mississipi a été arrachée ; mais cet arbre céleste y a laissé des racines qui sortiront de terre et fleuriront de nouveau. Quoique couvert d'ivraie, le sol américain est propre à cette floraison."

La deuxième partie des *Causeries* est consacrée à la critique littéraire. MM. Fréchette, Sulte et Marmette sont les écrivains canadiens dont M. Routhier apprécie le mérite. Nous croyons sincèrement que l'auteur a voulu être juste dans toutes ses appréciations où nous y avons goûté le sel d'une critique raisonnée et intelligente. Le jugement qu'il a porté sur l'auteur de la *Voix d'un Exilé* a déplu énormément à ce dernier, qui a voulu renvoyer la balle à son critique en dépréciant ses *Causeries*. Il n'en fallait pas plus pour faire croiser la plume entre les intéressés, qui ont donné aux amateurs le spectacle d'un petit duel littéraire fort animé. Tous deux sont de rudes jouteurs et les coups ont été portés de part et d'autre avec autant de vigueur que d'habileté. Au public de décerner la couronne.

"*La sentinelle du Vatican*," petite pièce qui termine le volume, est

bien imaginée. La scène se passe à Rome à l'ouverture du Concile du Vatican et les héros sont le Colonel de Charette et un zouave canadien. C'est la dernière fleur de ce bouquet littéraire.

JOSEPH TASSÉ.

M. Villeneuve nous adresse une longue épître en réponse à l'appréciation que nous avons faite de son livre, "Nos faiblesses et nos forces à l'égard de la vérité." Elle nous convainc que nous avons fait, bien involontairement, une citation inexacte, à son préjudice, et nous le reconnaissons hautement. Ainsi, parlant des accusations de plagiat que certaines personnes portaient contre cet écrivain, nous avons dit qu'un alinéa de la préface de son livre donnait sur ce point prise à la critique. Nous le transcrivions comme suit : "Autant que possible, les citations sont entre guillemets ; et si, en deux ou trois endroits, des passages entiers d'auteurs, d'ailleurs renommés, se trouvent mêlés à mes propres réflexions, il faut en accuser mes notes où ce désordre existait, sans qu'il m'ait été possible d'y remédier. Ce nouvel aveu suffira, je l'espère, pour me mettre à l'abri du reproche d'avoir voulu dépouiller les autres pour m'enrichir." Or, il était dit dans le texte original : *auteurs nommés* au lieu de *renommés*. Ce qui change complètement le sens.

M. Villeneuve fait une affirmation à ce sujet dans sa lettre que nous croyons devoir reproduire : "Je déclare hautement qu'à part les citations entre guillemets et les endroits où j'avertis que je résume un auteur, la forme et le fond de mes conférences sont de *moi et à moi*."

Les faits rétablis sur ce point, et justice faite à M. Villeneuve, nous devons dire que la *Revue* n'ayant jamais été une arène pour la polémique, nous regrettons de ne pouvoir nous rendre à son désir en publiant sa lettre qui contient en germe toute une discussion qui serait ici déplacée.

J. T.

FIN DU TOME HUITIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME HUITIÈME DE LA "REVUE CANADIENNE."

JANVIER 1871.

	PAGES
Le Commerce de Bois de l'Outaouais, par M. JOSEPH TASSÉ.....	5
Des Passions, par M. G. O. BEAUDRY.....	11
Enseignements des Evénements Contemporains, par M. J. S. RAYMOND, Ptre..	27
Valentine (Nouvelle), par M. H. AUDEVAL.....	57
Chronique du Mois, par M. E. PRUD'HOMME.....	72
Annuaire de la Revue Canadienne, par M. JOSEPH TASSÉ.....	79

FÉVRIER.

Les Canadiens de l'Ouest: Vital Guérin, par M. JOSEPH TASSÉ.....	81
Quelques mots sur la Littérature Canadienne Française, par M. EMM. BLAIN DE ST. AUBIN.....	91
L'Espagne, (Extraits de Notes et Souvenirs de Voyage), par M. L. R. MASSON.	111
Le Vieux Soldat de 1812, (poésie), par M. E. PRUD'HOMME.....	126
Valentine (Nouvelle), par M. H. AUDEVAL.....	129
Chronique du mois, par M. E. PRUD'HOMME.....	144
Bibliographie: Œuvres de Champlain, publiées sous le patronage de l'Uni- versité Laval, par l'Abbé C. H. Laverdière, M. A., professeur d'Histoire à la Faculté des Arts et Bibliothécaire de l'Université. Seconde édition. Québec, imprimé au Séminaire par Geo. E. Desbarats, 1870. Six livrai- sons, grand in-4o, de 1478 pp. Prix \$30.00. Pour les souscripteurs, \$15.00, par M. E. LEF. DE BELLEFEUILLE.....	150
Philemon Wright ou Colonisation et Commerce de Bois, par Joseph Tassé, Montréal. Des presses à vapeur de la <i>Minerve</i> , 1871, par M. BENJAMIN SULTE.....	155

De l'Agriculture et du rôle des Instituteurs dans l'enseignement agricole, par Norbert Thibault. Québec. P. G. Delisle, Imprimeur, 1871, par M. JOSEPH TASSÉ.....	156
Nouveau Cours de la langue Anglaise, selon la Méthode d'Ollendorff, à l'usage des écoles, Académies, Pensionnats et Collèges. 1 vol. Ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique de la Province de Québec, par M. L. W. TESSIER.....	158

MARS.

Les Canadiens de l'Ouest: Joseph Rainville—Louis Provençalle, par M. JOSEPH TASSÉ.....	161
Des Passions, par M. G. O. BEAUDRY.....	173
Causerie Historique, par M. J. M. LEMOINE.....	183
Quand on fait son Droit (poésie), par M. ACHILLE FRÉCHETTE.....	200
Quelques Réflexions sur les Rapports de l'Église et de l'État, par M. F. X. A. TRUDEL.....	202
Valentine (Nouvelle), par M. H. AUDEVAL.....	221
Chronique du mois, par M. E. PRUD'HOMME.....	235

AVRIL.

Les Canadiens de l'Ouest: Julien Dubuque, par M. JOSEPH TASSÉ.....	241
Quelques Réflexions sur les Rapports de l'Église et de l'État, (suite), par M. F. X. A. TRUDEL.....	252
Les Épines sous les Roses (poésie), par M. LOUIS H. FRÉCHETTE.....	273
Des Passions, (suite), par M. G. O. BEAUDRY.....	276
Valentine (Nouvelle), par M. H. AUDEVAL.....	292
Chronique du mois, par M. E. PRUD'HOMME.....	315

MAI.

Les Ruines de Baalbek, par M. ED. LEF. DE BELLEFEUILLE.....	321
Des Passions, (suite), par M. G. O. BEAUDRY.....	346
Quelques Réflexions sur les Rapports de l'Église et de l'État, (suite), par M. F. X. A. TRUDEL.....	359
Un Soir de Mai, (poésie), par M. W. CHAPMAN.....	375
Valentine (Nouvelle), par M. H. AUDEVAL.....	377
Chronique du mois, par M. E. PRUD'HOMME.....	393

JUN.

Les Canadiens de l'Ouest: F. X. Aubry, par M. JOSEPH TASSÉ.....	401
Lettres de Mgr. Pontbriand et autres.....	434
Valentine (Nouvelle), par M. AUDEVAL.....	448
Chronique du mois, par M. E. PRUD'HOMME.....	477

JUILLET.

Des Passions, (suite et fin), par M. G. O. BEAUDRY.....	481
L'Expédition Militaire de Manitoba, par M. BENJAMIN SULTE.....	500
1870-1871.....	523
Valentine (Nouvelle), par M. H. AUDEVAL.....	537
Chronique du mois, par M. E. PRUD'HOMME.....	555

TABLE DES MATIÈRES.

959

AOÛT.

Hélika, Mémoire d'un Vieux Maître d'Ecole, (Roman Canadien), par M. DR. CH. DEGUISE.....	561
L'Expédition Militaire de Manitoba, (suite et fin), par M. BENJAMIN SULTE.....	580
Les Peupliers du Domaine, (poésie), par M. W. CHAPMAN.....	604
1870-1871, par M. F. DE CHAMPIGNY.....	606
Chronique du mois, par M. JOSEPH TASSÉ.....	626
Bibliographie: The Creation of Manitoba, or a History of the Red River Troubles, par Alexander Begg. Hunter & Cie., éditeurs, Toronto; 408 pages avec gravures, par M. BENJAMIN SULTE.....	635
Dictionnaire Généalogique des Familles Canadiennes, avec le portrait de l'auteur, l'abbé Cyprien Tanguay. Premier volume, Grand in-8o de 623 pages, depuis 1608 jusqu'à 1700. Province de Québec, Eusèbe Senécal, Imprimeur-Editeur, 1871, par M. L. W. TESSIER.....	637

SEPTEMBRE.

Hélika, Mémoire d'un Vieux Maître d'Ecole, (Roman Canadien), suite, par M. DR. CH. DEGUISE.....	641
Causerie Historique, par M. J. M. LEMOINE.....	659
Les Canadiens de l'Ouest: Antoine Leroux, par M. JOSEPH TASSÉ.....	664
Le Hachisch, par M. DR. L. J. P. D.....	681
Souvenir (poésie), par M. W. CHAPMAN.....	683
La Mortalité des Enfants, par M. le DR. GRENIER.....	685
Valentine, (Nouvelle) suite et fin, par M. H. AUDEVAL.....	698
Chronique du mois, par M. E. PRUD'HOMME.....	713

OCTOBRE.

La Mortalité des Enfants, (suite et fin), par M. DR. GRENIER.....	721
Exploration Géologique du Canada, (1843-1869), par M. E. BLAIN DE ST. AUBIN.	756
Hygiène: La Viande de Porc comme Alimentation, par M. DR. L. J. P. DES-ROSIERS.....	774
La Stratégie du Général.....	778
Chronique du mois, par M. E. PRUD'HOMME.....	793

NOVEMBRE.

Hélika, Mémoire d'un Vieux Maître d'Ecole, (Roman Canadien), suite, par M. DR. CH. DEGUISE.....	801
Les Canadiens de l'Ouest: Joseph Larocque, par M. JOSEPH TASSÉ.....	816
Le Départ des Oiseaux, (Monologue d'Automne), par M. J. M. LEMOINE.....	840
La Stratégie du Général, (Nouvelle) suite et fin, par M. LÉOPOLD STAPLEAUX.....	846
Chronique du mois, par M. E. PRUD'HOMME.....	867
Bibliographie: La Bibliothèque du Code Civil de la Province de Québec.....	874
Le Droit Civil Canadien, par M. E. LEF. DE BELLEFEUILLE.....	874
Nos Faiblesses et nos forces à l'égard de la Vérité, par M. JOSEPH TASSÉ.....	877

DÉCEMBRE.

Hélika, Mémoire d'un Vieux Maître d'Ecole, (Roman Canadien), suite, par M. DR. CH. DEGUISE.....	881
Les Canadiens de l'Ouest: Joseph Larocque, suite et fin, par M. JOSEPH TASSÉ.....	898
L'Homme Public, par M. ADÉLARD J. BOUCHER.....	923
Louis Joliet, par M. P. MARGRY.....	931
Chronique du mois, par M. E. PRUD'HOMME.....	943
Bibliographie: Causeries du Dimanche, par A. B. ROUTHIER. Montréal, C. O. Beauchemin et Valois, Libraires-Imprimeurs, 294 pages, par M. JOSEPH TASSÉ.....	952

FIN DE LA TABLE DU TOME HUITIÈME.
